



## Articles rédigés durant l'année 2019.

Des articles explorant l'agriculture et proposant au débat des solutions.



*Après avoir ramassé le moindre brin de paille, cette ramasseuse-presse semble défier l'horizon. Comme prête à en découdre. En Algérie, la non-restitution au sol d'une partie des résidus de récolte entraîne la baisse de fertilité des sols et accentue leur fragilité vis à vis de l'érosion.*



*Vendre la moindre botte de paille aux éleveurs de moutons. L'une des seules activités lucratives qui subsiste en absence de politique publique de l'emploi en milieu rural.*



*Rien n'est entrepris pour encourager la plantation de haies et de bosquets d'arbres.*



*Au pays de la figue, la pastèque, une culture lucrative mais qui assèche les réserves en eau..*

Des articles pour une agriculture durable au service du pays.

Djamel BELAID.

مهندس زراعي

# AGRICULTURE, LES ANNEES BOUTEFLIKA

## UN BILAN EN MI-TEINTE

### AGRICULTURE, LES ANNEES BOUTEFLIKA UN BILAN EN MI-TEINTE

Djamel BELAID 09.03.2019

Encore récemment, Abdelkader Bouazgui, ministre de l'agriculture, se félicitait que l'actuelle production agricole représentait l'équivalent de 30 millions de dollars. Il ne fait aucun doute que, sous la présidence de Bouteflika, la production a augmenté. Mais en examinant de près chacune des filières agricoles, force est de constater que ce bilan est en mi-teinte.

#### SUBVENTIONS ET EFFACEMENT DES DETTES

Dès les premiers mandats du président Bouteflika, l'agriculture est redevenue une priorité nationale. Avec le Programme National de Développement Agricole, la décennie écoulée s'est traduite par une forte augmentation des sommes allouées à l'agriculture - plusieurs dizaines de milliards de dollars. En 2009, sur ordre du président Bouteflika, les banques ont même reçu l'ordre d'effacer les dettes des agriculteurs. A ces largesses dans le secteur agricole, il faut rajouter le budget faramineux du secteur de hydraulique qui a permis la construction de dizaines de barrages. Ils permettent aujourd'hui de retenir 6,5 mètres milliards de mètres cubes d'eau.

La manne pétrolière a également concerné le secteur de l'agro-transformation. Elle a permis l'émergence de grands groupes tels Benamor, Metidji ou Cevital dirigé par le médiatique Issad Rebrab. Aux capitaux privés sont parfois venus s'agréger des capitaux venus du Moyen-Orient ou de France. C'est par exemple le cas avec la société Danone qui a racheté la laiterie Djurdjura, ou Avril qui s'est associé avec des investisseurs locaux pour produire de la mayonnaise et des aliments du bétail.

#### LE MYTHE DES EXPORTATIONS AGRICOLES

Ainsi dopées par les subventions, la production de céréales, légumes, lait, huile et viandes ont connu de notables augmentations. L'actuel ministre de l'agriculture, Mr Abdelkader Bouazghi, ne rate jamais l'occasion de rappeler que la production agricole atteint aujourd'hui une valeur estimée à 30 milliards de dollars.

L'arrêt des importations a également encouragé les producteurs: c'est le cas de l'ail ou de la tomate industrielle. Ainsi, aujourd'hui le pays est autosuffisant en pomme de terre et en ail. Des productions primeurs sont mêmes exportées vers la Russie ou le Qatar.

Néanmoins, les importations de céréales et de lait en poudre représentent encore 60% des importations de produits alimentaires.

Face à la baisse vertigineuse des réserves de change<sup>1</sup>, l'exportation des produits agricoles est considérée à Alger comme un palliatif à la manne pétrolière. Mais les chiffres sont cruels. Si l'an passé les exportations agricoles ont atteint 57 millions de dollars celles liées aux produits pétroliers ont représenté plus de 30 milliards de dollars. L'idée que le salut viendra de l'export agricole reste fermement ancré dans l'opinion publique. Le mythe de "l'Algérie grenier de Rome" reste vivace. Le défi est de faire aussi bien que le voisin marocain. Ainsi, la chambre d'agriculture d'El Oued s'enorgueillit d'avoir inauguré une chaîne logistique permettant des exportations de dattes par avion.

#### NOURRIR LES HOMMES ET LES ANIMAUX

Mais, avec l'augmentation du niveau de vie, il faut compter avec une évolution du mode de consommation alimentaire. Ces dernières années, la demande en viande et produits laitiers s'est considérablement accrue. Yaourts et fromages sont aujourd'hui présents sur toutes les tables. Ramenés auparavant de France à l'occasion de voyages, ils sont maintenant produits localement. Mais la conséquence est que de plus en plus de superficies sont aujourd'hui consacrées à la production d'orge et de fourrages verts. En Algérie, pays semi-aride, avant de nourrir les hommes, on nourrit les animaux.

Et aux vaches et moutons, il faut ajouter les volailles. Pour celles-ci, le modèle d'alimentation repose sur l'importation de maïs et de soja. Bon an mal an, la facture est de 1,43 milliards de dollars. Quand, il y a un an l'éphémère premier ministre du moment a voulu s'attaquer à ce type d'importations, les fabricants privés d'aliments du bétail ont brandit l'arme du licenciement dans une filière qui emploie, entre l'amant et l'aval plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Il s'agit par ailleurs de tenir compte également des besoins locaux en sucre et en huile actuellement importés. Lorsque le médiatique Issad Rebrab se targue d'être le premier fournisseur de sucre, il oublie de signaler qu'il ne fait que raffiner du sucre brut brésilien.

<sup>1</sup> Devant les députés, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a indiqué le 23 décembre dernier que les réserves de change du pays étaient de 82 milliards de dollars fin novembre contre 97 milliards de dollars fin 2017.

Cette liste serait incomplète si on ne mentionnait pas les céréales. Ce type d'importations est en constante progression. Les montants annuels – 2 milliards de dollars – consacrés à ces achats extérieurs pèsent si lourd qu'il est de plus en plus envisager de ne plus importer de blé dur. Celui-ci, plus rare sur les marchés extérieurs, grève les achats de blé tendre qui sert à confectionner les baguettes parisiennes dont sont si friands les consommateurs des grandes villes. Ce sont 70% des calories consommées localement qui sont importées.

#### SUBVENTIONNER A TOUT VENT NE SUFFIT PAS

Le bilan de l'ère Bouteflika apparaît donc en demi-teinte. Les subventions au secteur agricole ont été massives. L'agriculture entrepreneuriale a souvent été privilégiée au dépend des petites structures pourtant majoritaires. Dans le cas l'attribution de concessions agricoles dans le sud, la durabilité des exploitations a été mise de côté. La plupart des exploitations utilisent des eaux fossiles chargées en sel.

Aurait-on pu faire mieux? Certainement et sans dépenser plus. Là où le bât blesse, c'est au niveau réglementaire. De tous les ministres qui se sont succédés à l'agriculture, aucun n'a proposé des mesures permettant de moderniser les exploitations agricoles et leur environnement. C'est le cas en matière de coopératives de commercialisation. Les actuelles CCLS sont dirigées par un directeur nommé par la tutelle à partir de la capitale. Le statut du fermage est inexistant. De ce fait, les agriculteurs désirant travailler des terres qui ne leur appartiennent pas sont dans l'illégalité ou "informel" selon la formule d'usage à Alger. Ils ne peuvent consentir à demander de prêts ni être éligibles aux subventions publiques.

Aussi grave est le processus de morcellement des terres lié à l'héritage entre générations. Seules la création par les co-exploitants ou co-ayant droit d'exploitations sous forme de société civile d'exploitations agricoles (SCEA) permettrait de maintenir l'intégrité et la viabilité des terres agricoles.

#### UNE MULTITUDE D'INITIATIVES DE TERRAIN

A cela il s'agit de noter la faiblesse de l'encadrement technique des exploitations. Si nombre de techniciens dépendant de structures administratives se démènent

avec les moyens de bord pour vulgariser de nouvelles techniques, beaucoup restent sous employés. Suite à la dynamique de l'investissement public, le secteur de l'agro-fourriture et de la transformation s'est considérablement étoffé. Plusieurs laiteries privées telles Danone-Djurdjura ou Soummam assurent un suivi technique des éleveurs. Cette dernière n'a pas hésité des éleveurs à acquérir des enrubanneuses afin d'assurer une meilleure conservation de leur fourrage. Même démarche avec certaines minoteries ou transformateurs de tomate industrielle. Dans le cas des minoteries, c'est le fort pourcentage d'impuretés dans les livraisons de grains qui a motivé des industriels. Dans le cas de la conserverie liée au Groupe Benamor, la fourniture de plants et un suivi technique, a permis de tripler les rendements. La multiplication de salons et de foires agricoles a permis également de faire connaître ces nouveaux matériels et procédés. Les technico-commerciaux de nombreuses firmes parcourent la campagne pour faire connaître produits phytosanitaires, matériel de culture ou d'élevage. Le désherbage chimique des céréales connaît un renouveau tandis que nombre d'étables se voit doter d'abreuvement automatique.

A El-Oued, à partir des pivots de large dimension, des artisans soudeurs ont mis au point des engins plus modestes. Ces engins ont permis le succès de la culture de la pomme de terre. Face au développement des cultures maraîchères sous serre, le président de la filière en question milite pour des coopératives permettant le conditionnement et le stockage des produits avant exportation.

Telle une chrysalide, l'agriculture de l'ère Bouteflika se développe et se transforme. Elle reste corsetée par une législation ancienne et les traditions tatillonnes d'une administration centralisée. Mais elle porte en elle-même les graines du changement.

### OMARI, AUGMENTER LES PRIX ET REVOIR LES BAREMES DE QUALITE

---

#### OMARI, UN DISCOURS VOLONTARISTE, MAIS LES VIEILLES HABITUDES PERDURENT

Djamel BELAID 12 mai 2019

Le site du MADR met en ligne en date du 8 mai, des extraits d'une rencontre entre le ministre de l'agriculture, Chérif OMARI, et les directeurs des services agricoles de wilaya. Les propos sont fortement teintés de volontarisme. On peut se demander de quels moyens dispose le ministre. Mais au delà du discours le temps des vieilles pratiques a-t-il disparu des esprits?

#### POUR DES STATISTIQUES REFLETANT LA REALITE

L'un des premiers signes de changement concerne les statistiques agricoles. Le ministre a tenu à ce que le message soit clair. Il a demandé que quelque soient les résultats locaux, bons ou mauvais, les statistiques envoyées au ministère soient celles qui reflètent la réalité. Cela est nouveau dans la mesure où plusieurs fois la presse et des universitaires ont mis en doute les chiffres avancés par le ministère de l'agriculture.

#### LE CONTENEUR, NOTRE ENNEMI. IMPORTATIONS AGRICOLES, FAIRE TRAVAILLER NOS AGRICULTEURS

Prenant l'exemple d'un bateau déchargeant des conteneurs dans le port d'Alger, le ministre a indiqué que chaque conteneur de produits alimentaires représente un défi à relever. N'hésitant à déclarer que "le conteneur est notre ennemi", il a indiqué qu'à travers ces importations, nous faisons travailler des agriculteurs étrangers. Or, l'objectif actuel est avant tout de faire travailler les agriculteurs locaux. A ce propos, il s'est félicité de la production d'ail qui permet une autosuffisance et même d'envisager des exportations. Prenant l'exemple d'un producteur de la région de Tizi-Ouzou, il a relevé le haut niveau de maîtrise technique atteint par cette filière.

#### ENCOURAGER LA CREATION DE COOPERATIVES

Le ministre a appelé les DSA à encourager la création de coopératives agricoles. Il a indiqué que souvent c'était les services locaux qui mettaient les bâtons dans les roues aux agriculteurs désirant créer ce type de structure. Il a ainsi indiqué que créer une coopérative était devenu presque une tâche insurmontable.

Il a ajouté qu'un responsable de l'administration ne pouvait estimer son devoir accompli que lorsque enfin de journée, il avait facilité la tâche aux agriculteurs et non pas avoir dressé des obstacles.

#### BLE, PRENDRE EXEMPLE SUR LE CLUB DES 50

#### QUINTAUX

Concernant la production de céréales, le ministre a noté les progrès mais également le chemin qu'il reste des réserves de productivité. Il a demandé que soit pris comme exemple les agriculteurs arrivant à produire 50 quintaux par hectare. Dans la foulée, il a indiqué que ce rendement était largement dépassé par des agriculteurs de pointe qui obtenaient jusqu'à 80 quintaux par hectare. De façon étonnante, Mr OMARI n'a donné aucune indication sur la façon de lever les freins à cette hausse des rendements. Or, en matière de céréales, ce secteur lui échappe puisque c'est l'OAIC qui a la main sur l'appui à la production.

#### GARE AUX VIEILLES METHODES DE TRAVAIL

Bien que le ministre ait exhorté les DSA à plus de dynamisme, aucune orientation nouvelle n'est apparue dans son discours. Certes, être à l'écoute du monde agricole est louable. Mais est-ce que cela permet d'atteindre les "réserves de productivité" citée plus haut? Plusieurs universitaires et experts ont depuis longtemps dénoncé le dirigisme administratif qui caractérise notre agriculture. Certes, des progrès ont été accomplis avec par exemple la loi relative à la création d'associations dont celles dans le domaine agricole, la création des Chambres d'Agriculture ou la création de conseils de filière devant réunir les principaux intéressés.

#### AGRICULTEURS, SUBORDONNES OU PARTENAIRES?

Mais dans chacune des structures agricoles actuelles, les agriculteurs sont plus considérés comme des subordonnés que des partenaires de l'administration. Ainsi, au niveau des chambres d'agriculture, les directeurs sont nommés par le ministère de l'agriculture, la pluralité des syndicats agricoles n'existe pas. Dans les CCLS dénommées pompeusement "coopératives", c'est un directeur désigné depuis Alger qui dirige les affaires quotidiennes des agriculteurs. Il est un fait qui ne trompe pas; dans son allocution, le ministre s'est adressé aux directeurs de wilaya des services agricoles, aux directeurs de CCLS et aux directeurs de chambre d'agriculture (CA). C'est dire la volonté de dirigisme de l'administration centrale dirigée depuis Alger. Car à ce qu'on sache, les CCLS et CA sont à priori des structures indépendantes du MADR. En effet, ces deux types de structures ont des présidents élus par des adhérents. A moins que le ministre conçoive que l'administration centrale a la primauté sur des structures qu'on nous présente comme disposant d'une liberté de gestion.

Si on recherchait en Algérie des structures agricoles où



des agriculteurs, élus par leurs pairs, gèrent un budget et recrutent leurs techniciens, force est de constater qu'on ne trouverait rien. Tout est géré depuis Alger par l'administration. Or, comment dans ces conditions atteindre ces "réserves de productivité" tant vantées par le ministre?

Concernant cet aspect des choses, Mr Chérif OMARI n'a pas marqué de rupture avec ces prédécesseurs. Le message est resté le même; c'est "El-Idara" qui décide de tout.

#### DSA, PARLEZ LA LANGUE DU TERROIR, CELLE DE L'AGRICULTEUR!

Le ministre a demandé à ce que les services agricoles parlent dans une langue que comprennent les agriculteurs. Ne leur parlez pas en français. Parlez leur en arabe, en kabyle ou en targui selon l'endroit où vous êtes a t il lancé. Parlez leur la langue du terroir. Il a insisté pour que les services agricoles soient au service des agriculteurs. Encore une fois, cela est louable. Mais "être au service de l'agriculteur" ou "parlez la langue du terroir" ne rompt pas le rapport de subordination entre administration et agriculteurs. D'ailleurs, dans cette orientation de "parler la langue de l'agriculteur", se profile la pregnance du discours de type "top-down", c'est à dire du sommet vers la base. En effet, le ministre n'a pas dit "écoutez", mais "parlez".

Certes, les agriculteurs ont besoin qu'on parle leur langue, mais ils ont surtout besoin qu'on arrête de les infantiliser. Répétons le un agriculteur élu doit pouvoir participer à la gestion du budget d'une structure agricole. Il doit pouvoir donner son avis sur le recrutement des techniciens agricoles ou encore disposer du cadre juridique lui permettant d'acquérir au meilleur prix ses intrants et vendre ses produits. Or, cela a été pratiquement absent des orientations du ministre. Rendons lui justice, cela a été évoqué seulement à propos de la dynamisation du processus de création de coopératives agricoles mais sans plus de détails.

LE FONCIER, GRAND OUBLI DE CHERIF OMARI, Mais ce qui choque le plus au niveau du discours du nouveau ministre c'est l'absence de toute référence au foncier. Or, il est connu en Algérie que de nombreux agriculteurs louent les terres qu'ils travaillent. Ils les louent à des propriétaires terriens ou à des ayant droits. La législation locale n'ayant pas prévu de statut du fermage, comme cela existe dans d'autres pays, ces agriculteurs se voient relégués dans l'informel. Ils n'ont pas droit aux crédits bancaires et à la carte de fellah leur permettant de bénéficier des services des CCLS et des autres organismes publics. Or, c'est cette absence de statut qui empêche la mise en culture de nombreuses terres agricoles et d'atteindre ces fameuses "réserves de productivité". Cet oubli est étonnant de la part du ministre. D'autant plus qu'avant sa carrière au sein du ministère de l'agriculture, il a été un brillant économiste ayant encadré des thèses en économie rurale.

#### POUR DES SYNDICATS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES SOLIDES

Même si le nouveau ministre semble de bonne volonté et ouvert au dialogue, on note chez lui la dominance d'une vision relevant du dirigisme centralisé. Et cela, même s'il semble s'en défendre; exemple lorsqu'il défend la création de coopératives agricoles. Enfin on note des dossiers non abordés tel le foncier (avec la cruciale question d'un statut du fermage) et la législation relative aux exploitations organisées en société civile afin de résister au morcellement. Cela peut-être des oublis provisoires. Mais cela pose également la question des moyens dont dispose Mr Chérif OMARI.

Face à la valse des ministres de l'agriculture, les agriculteurs ont tout intérêt à disposer de syndicats et associations professionnelles solides où ils pourront faire valoir leurs droits.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE**  
**CHERIF OMARI, UN MINISTRE QUI FAIT LE**  
**Oser des réformes**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE**  
**CHERIF OMARI, UN MINISTRE QUI FAIT LE**  
**JOB.**

Djamel BELAID 26 juin 2019

Depuis sa nomination comme ministre de l'agriculture, Mr Chérif OMARI est sur tous les fronts: là il récompense des producteurs d'huile d'olives, ailleurs il inspecte sur le terrain le dispositif de réception des céréales. Pour faciliter les livraisons de céréales, cet ancien universitaire a annoncé que la seule possession d'une carte d'identité pouvait suffire pour livrer son orge au niveau des CCLS. Mieux, il a annoncé pour septembre la tenue d'une conférence sur la production des céréales où tous les membres de la filière seraient invités et toute proposition écoutée. La question qu'on est en droit de se poser concerne la liberté de manoeuvre dont dispose le ministre.

**CHERIF OMARI, UN LANGAGE NOUVEAU**

Depuis sa nomination, Mr OMARI nous a habitué à un langage nouveau. A propos du sempiternel débat sur les statistiques agricoles, récemment, il n'a pas hésité à adresser ce message aux directeurs départementaux de l'agriculture: adressez nous vos chiffres, qu'ils soient bons ou mauvais (voir notre article sur ce sujet).

Puis toujours lors de la même réunion, il n'a pas hésité à tancé les cadres départementaux à propos des dossiers d'agrément de coopératives. Il avait reproché les batons mis dans les roues de la part de l'administration agricole, lançant "le bon cadre, c'est celui qui en fin de journée a contribué à faire avancer des dossiers et non pas celui qui l'a passé à en refuser" (voir la déclaration précise sur le site du MADR).

Enfin, il a indiqué que "notre agenda n'était pas politique, mais était l'agenda de l'auto-suffisance alimentaire" citant en exemple la contrariété que lui occasionnait la vue de bateaux déchargeant des conteneurs dans le port d'Alger". S'écriant alors: "notre ennemi, c'est le conteneur".

De telles déclarations très iconoclastes et donc en totale rupture avec le ronronnement des précédents ministres peut étonner. Est-ce des slogans si souvent entendus ou bien s'agit-il d'une nouvelle politique en réponse au tsunami politique que constitue le Hirak?

**CHERIF OMARI, COMBIEN DE DIVISIONS?**

Différents indices indiquent semblent confirmer l'idée d'une assez grande liberté de manoeuvre dont disposerait le ministre. Le ton et l'assurance affichée montrent que le ministre a reçu, de la part de ses

supérieurs ou directement de la part de Mr GAÏD SALAH, l'objectif d'accélérer le redressement du secteur agricole.

Lors de ses visites de terrain et lors de réunions au sein de son ministère, Mr OMARI a multiplié les interventions. Celles-ci ont été largement diffusées par le service de presse du MADR. Nous en retiendrons quelques unes.

A propos de la réception des céréales au niveau des CCLS, Mr OMARI a déclaré que dorénavant les silos seraient ouverts de la levée du jour à la tombée de la nuit<sup>2</sup> et même plus si cela était nécessaire. Il a fait ces déclarations en présence de Mr Mohamed BELABDI, DG de l'OAIC. A priori, c'est à ce dernier que revenait le rôle de faire de telles annonces<sup>3</sup>. A une autre occasion, il a ajouté qu'à l'avenir il suffisait de la seule présentation d'une carte d'identité pour livrer sa récolte d'orge au niveau des CCLS. Là aussi, une telle déclaration revenait à Mr BELABDI.

Lorsqu'on connaît le zèle de chaque administration à défendre son pré-carré, le fait que Mr OMARI empiète sur les prérogatives de l'OAIC est un signe clair de son poids politique.

Un autre signe qui ne trompe pas consiste en l'annonce pour septembre d'une conférence sur l'intensification de la production des céréales. Mr OMARI a déclaré qu'elle serait largement ouverte à tous les opérateurs de la filière et qu'il souhaitait qu'à l'occasion un choc de rupture permette de donner une nouvelle dynamique à ce secteur.

**CEREALES, PLUS QUE DES MESURETTES**

L'assurance que met Mr OMARI dans ses déclarations, montre clairement qu'il a reçu des consignes venant de haut lieu. Il faut dire que la situation est dramatique. Dans un contexte de baisse des rentrées liées aux hydrocarbures, les importations annuelles de céréales

2 A ce propos une telle déclaration semblerait totalement incongrue en France ou dans d'autres pays développés. En effet, dans les pays où l'agriculture est développée, ce n'est pas l'administration qui gère les horaires des agriculteurs, mais les agriculteurs eux-mêmes organisés en coopératives de service qui fixent ce genre de menue décision au personnel qu'ils recrutent. Cette anecdote très révélatrice de la situation montre combien en Algérie le chemin à parcourir est long afin d'arriver à une politique agricole efficiente.

3 A noter que de telles horaires étaient déjà apparues il y a quelques années dans des comptes-rendus rendus publics par la presse.

tourment autour de 2 milliards \$. Or, relancer le secteur céréalier ne peut plus se faire à coups de subventions comme lors de ces dernières années. Certes, Mr OMARI a récemment abordé la revalorisation des prix à la production des céréales, mais il les a liés à la nécessaire ré-indexation des barèmes d'agrégé. On peut donc penser que cette ré-indexation concernera principalement les céréaliers s'inscrivant dans une démarche de qualité. Ce qui est loin de représenter la majorité de la profession.

Aujourd'hui, ce qui bloque la production céréalière peut être résolu autrement que par la manne financière publique. Les pouvoirs venant d'indiquer qu'ils renonçaient à la planche à billets, on peut penser que c'est la voie de la rationalisation de la filière céréales qui a été choisie. Et justement en la matière, les stratégies à déployer ne manquent pas. Il suffit pour cela de lire des agro-économistes Omar BESSAOUD de l'Académie de l'Agriculture de France ou Ali DAOUDI de l'ENSA d'El Harrach.

#### FERMAGE ET CONTRACTUALISATION

Le premier déplore le manque d'un statut du fermage qui pourrait sortir de l'informel bon nombre de céréaliers. Dans un pays qui compte une très grande majorité de petites exploitations de 5 à 10 hectares – il faut tenir compte du démantèlement des domaines auto-gérés et des coopératives datant des années 70 – il est illusoire de penser que ce sont les petits propriétaires fonciers qui travaillent leur terre. Celle-ci sont souvent louées à des éleveurs de moutons ou à des céréaliers sans terre et donc sans carte de fellah. C'est à dire à des céréaliers ne bénéficiant pas de l'aide publique. Comment donc leur demander d'intensifier leur production dans ces conditions: absence de prêts de campagne, absence de vision à long terme pour investir dans du matériel performant permettant de parer à l'aléas climatique?

Par ailleurs, plusieurs fois Mr BESSAOUD a soulevé le risque de morcellement des terres agricoles en l'absence de textes juridiques permettant la création de nouvelles formes d'exploitation des terres telles des sociétés civiles d'exploitation agricole (SCEA).

Le second possède une réelle expertise en matière de contractualisation agricole. Il a ainsi dirigé des études sur deux filières pionnières en matière de

contractualisation: les filières lait et tomate industrielle. Mr DAOUDI serait tout en mesure de proposer aux pouvoirs publics des dispositifs afin de développer la contractualisation dans le domaine des céréales et des aliments du bétail (les deux étant liés du fait du principe des rotations sur les parcelles agricoles). Si dans les deux cas étudiés, ce sont les fortes subventions agricoles qui avait dopé ces deux filières, cet économiste avait clairement indiqué qu'il pouvait y avoir d'autres façons de procéder en faisant moins appel au budget publique.

Or, dans le domaine des céréales et de l'aliment du bétail, il devrait être possible de demander aux transformateurs de mettre sur pied des réseaux d'appui technique aux céréaliers. Déjà quelques initiatives se font jour. C'est le cas avec le groupe Benamor de Guelma et de Smid Tell à Sétif. Mais développer la contractualisation en matière de céréales implique d'assurer que les moulins privés ou publics puissent devenir des organismes collecteurs. Or, dans un pays où le blé est l'aliment de base, le commerce de cette céréale a toujours été un monopole d'Etat. La solution pourrait passer par l'attribution de quotas provisoires de collecte aux moulins publics et privés.

#### **nb: Quelques points qui mériteraient d'être développés**

-horaires CCLS, un symbole de l'emprise de l'administration

-décision ministérielle (MADR) de livraisons d'orge aux CCLS sur présentation de la seule CNI, donc signe de pouvoirs.

-Agrimer et le site terre-net: s'interrogent sur d'éventuelles nouvelles générations à l'OAIC.

# CEREALES, LIMOGAGE A LA TETE DE L'OAIC.

## EFFET DU HIRAK ET DE LA BAISSSE DES REVENUS DES HYDROCARBURES.

### CEREALES, LIMOGAGE A LA TETE DE L'OAIC UN EFFET DU HIRAK ET DE LA BAISSSE DES REVENUS DES HYDROCARBURES

Djamel BELAID 22 juillet 2019

Le directeur général de l'OAIC, Mr Mohamed BELABDI a été limogé le 10 juillet suite à une réunion du gouvernement. Cette réunion s'est également soldée par la fermeture de 45 minoteries pour "violation de la réglementation en vigueur". Ce limogage constitue un signe des dysfonctionnement de la filière céréales. En effet, l'OAIC gère les importations de blé, est le principal organisme collecteur et a pour tâche l'appui à la production. Au delà de ce limogage, c'est toute l'organisation de la filière qui est interpellée.

#### TRAFFIC DE BLE IMPORTE

Depuis plusieurs mois la presse a rapporté des cas de détournements de cargaisons de blé importé. Ce blé cédé par l'OAIC au prix de à 1285 DA le quintal est revendu plus cher à des éleveurs de bétail. Au moment des récoltes, il est redirigé vers les silos des CCLS par des agriculteurs véreux où il est présenté comme du blé produit localement et donc racheté au prix fort<sup>4</sup> (3500 DA/qx). C'est ce dernier cas qui pourrait expliquer que 45 moulins aient été fermés. Ces deux dernières années, face à la multiplication de l'ouverture de nouveaux moulins, l'OAIC avait réduit les attributions de quotas de blé importé. Cette mesure avait entraîné une fronde des propriétaires de moulins. Les plus récents n'arrivant pas à rembourser leurs dettes face à la sous activité liée à cette baisse des livraisons de l'OAIC.

#### L'OAIC, GARANT DU SOUTIEN DU PRIX DU PAIN

En fait ce limogage du DG de l'OAIC, revient à s'attaquer à l'homme qui gère le pain quotidien des Algériens. En effet, c'est grâce à l'OAIC que d'Alger à Tamarasset, le consommateur peut acheter une baguette de pain au même prix. Un prix soutenu par l'Etat qui certaines années consent l'effort d'importer jusqu'à 3,4 milliards de dollars de céréales.

Or, même si la pomme de terre prend de plus en plus de place, le pain constitue l'aliment de base en Algérie. En 2008, lorsque que les pouvoirs publics avaient tenté de

remettre en cause partiellement le soutien des prix pour les produits de première nécessité (pain, huile, sucre), cela avait causé des émeutes "de la faim".

#### OAIC, MISSION IMPOSSIBLE

Le rôle de régulateur de l'OAIC est quasiment une "mission impossible" lorsqu'on considère l'ampleur de la tâche et l'environnement économique et administratif actuel.

Outre l'importation de quantités toujours croissantes de blé tendre, blé dur et orge, l'OAIC a pour charge de collecter la récolte des agriculteurs mais également de réaliser un "appui à la production". Cela sous forme de livraisons de semences certifiées, d'aide à l'irrigation d'appoint, d'approvisionnement en engrais et produits phytosanitaires et de location de matériel allant depuis les travaux de labour jusqu'à la récolte. C'est ce genre de structure qui fait dire à l'universitaire Slimane Bedrani que l'agriculture est marquée par un "dirigisme administratif". De par certains aspects, l'organisation de l'OAIC semble tout droit venue de Corée du Nord.

Collecte et appui à la production sont mis en oeuvre par les CCLS. Celles-ci sont des dépôts de wilaya et sont chargées de la mise en oeuvre, à la base, de la politique définie à Alger. Le directeur de chaque CCLS est nommé depuis Alger et est flanqué d'un conseil de gestion paysan sans véritable pouvoir et qui sert à justifier la pompeuse dénomination de "coopérative". Pour la majorité des agriculteurs, la CCLS représente "razk el-beylik", c'est à dire, les biens publics. Ils ne s'identifient pas dans ce qui, à l'étranger et avec d'autres statuts, représente la base de toute politique céréalière.

#### DOULEURS ET GLOIRE DES CCLS

Pour de nombreux agriculteurs et observateurs, après la vague de privatisation des années 80, les CCLS restent les seuls structures d'aide aux agriculteurs. Il est vrai que les CCLS achètent la totalité des récoltes qui leur sont présentées par les agriculteurs. Et cela, à des prix garantis et soutenus par l'Etat quelles que soient les fluctuations du prix des céréales sur le marché international. Depuis 2012, le développement d'unités motoculture au sein des CCLS permet aux agriculteurs d'avoir recours à des travaux agricoles à des prix raisonnables.

Traditionnellement pourvoyeurs de semences certifiées, les CCLS se sont récemment équipées de matériel ultra-moderne d'origine turque qui permet de décupler leur

4 Pour le blé dur ce montant est de 4500 DA/qx.



capacité à produire des semences triées et traitées. Mais à côté de ces succès combien de frustrations suite à des passe-droits ou à l'incurie de petits chefs locaux. Ces dernières années, en plein hiver, il n'était pas rare de voir devant les guichets de CCLS des agriculteurs patienter des journées entières pour se voir délivrer engrais, semences ou orge pour leur cheptel ovin. En été, il n'est pas rare de voir de longues files de remorques chargées de grains devant les silos des CCLS. Certains agriculteurs déclarant patienter trois jours durant avant de pouvoir livrer leurs grains.

#### APPROVISIONNER LES MOULINS, LA QUADRATURE DU CERCLE

Les détournement du blé importé vers d'autres usages que la fabrication de pain subventionné représente l'un des plus grands défis qu'à à relever l'OAIC. Certes, il ne s'agit pas de renforcer les dispositifs administratifs et de mettre un contrôleur devant chaque moulin privé. Cependant, il est urgent de remédier à ce type de dysfonctionnement qui remet en cause le soutien des prix pour un produit de base.

Le cas des 45 moulins privés récemment sanctionnés montre qu'il est possible de déceler les cas de malversations. Connaissant combien de kilo de farine peut produire un quintal de blé tendre, il est possible de vérifier les flux entrant et sortant au niveau des moulins privés. Encore faut-il que les ventes sans facture aux grossistes et autres intermédiaires ne soient pas monnaie courante. Ce phénomène des ventes sans facture constitue un fléau qui alimente le secteur informel et prive l'Etat de colossales rentrées financières.

#### MONOPOLE D'ETAT, DEMON OU DEMIURGE?

Le monopole d'Etat sur le commerce des céréales protège sans aucun doute consommateur et producteur local de céréales. Mais il n'est pas sans inconvénients. Concernant le consommateur, la presse se fait souvent l'écho de cas de gaspillage de pain. Il n'est pas rare de voir des baguettes dépasser de poubelles à Alger. Par ailleurs, le soutien des prix concernant tous les types de revenus, certains s'interrogent sur la possibilité de ne l'octroyer qu'aux ménages à faibles revenus. Cela, en recourant, comme en Egypte, à une carte à puces permettant l'accès au pain subventionné.

Concernant le producteur, le mécanisme de soutien des prix à la production présente un effet pervers: celui de le dessaisir de sa production. En effet, la majorité des producteurs livrent la totalité de leur production. De ce fait, les possibilités de valorisation des grains par leur transformation en farine ou en semoule se voient confiées aux moulins privés. De ce fait les céréaliers se voient dessaisis d'une valeur ajoutée indispensable afin de maintenir l'attractivité de la céréaliculture face à l'élevage du mouton.

Mais plus grave. Le statut actuel des CCLS est éloigné des statuts universels des coopératives. Aussi, les producteurs ne sont pas associés aux décisions. Ils se

voient infantilisés alors que dans les coopératives céréalières ayant cours à l'étranger ce sont eux qui gèrent les budgets et recrute directeurs et techniciens.

#### POUVOIRS PUBLICS, FAIRE PREUVE D'IMAGINATION ET DE COURAGE

Les pouvoirs publics ont longtemps fait fonctionner un système ultra centralisé. Depuis 2008, les émeutes de la faim ont tétanisé les décideurs qui se sont cantonnés dans un immobilisme absolu. Les dysfonctionnements liés au monopole d'Etat sur les céréales et au manque d'imagination pouvaient jusque là être amortis par la manne des hydrocarbures. Or, celle-ci se trouvant réduite, le système en cours se doit d'être revu.

Mais, il s'agit d'un secteur ultra-sensible. Par ailleurs, l'appétit de certains affairistes liés au secteur privé est grand et est capable de mettre à bas l'édifice. Depuis peu, la corporation des moulins privés s'est organisée et multiplie les pressions sur les pouvoirs publics: rassemblement devant les ministères, courriers aux autorités.

A terme, comme le Maroc, l'Algérie devrait adhérer à l'OMC. Ce pays ne peut rester, avec la Corée du Nord, parmi les derniers non signataires. Cela oblige à des aménagements. En effet, un monopole d'Etat sur le commerce des céréales est incompatible avec l'OMC.

Aussi, il s'agit d'envisager d'autres acteurs pouvant exercer le rôle de collecteurs de céréales. Outre les CCLS, l'agrément comme collecteur pourrait être attribué aux moulins publics et privés ayant fait preuve de leur professionnalisme (une charte des critères permettant l'attribution d'un tel agrément devrait être défini). La mobilisation d'investisseurs privés pourrait permettre de développer le stockage à la ferme et d'en finir avec le stockage en plein air comme il se pratique en juillet-août. Ainsi, il pourrait être possible d'utiliser les potentialités locales en chaudronnerie afin de mettre sur pied un réseau de silos métalliques (cellules) dans les fermes. Une telle démarche permettrait également d'assurer une meilleure traçabilité des récoltes et favoriser une politique d'allotement seul moyen de développement des blés de qualité.

#### ENCOURAGER DES COOPERATIVES PAYSANNES

En parallèle, il s'agit d'encourager les céréaliers à s'organiser en coopérative de collecte et d'approvisionnement. Le semi-échec des coopératives liées à la réforme agraire des années 70 ont parfois laissé de mauvais souvenirs. Mais, il s'agit d'expliquer à chacun, que des coopératives céréalières de collecte ne sont pas un retour en arrière. Il s'agit en effet de formes d'organisation courantes et souvent majoritaires dans de nombreux pays (France, Pays-Bas, Irlande, Nouvelle-Zélande, ...) à l'économie non administrée. Cependant, cete voie nécessite des mesures juridiques et financières conséquentes. Par ailleurs, traditionnellement à l'étranger, ces structures reposent sur la participation de

leaders paysans blanchis sous le harnais du militantisme syndical agricole. En Algérie, il s'agirait de compter sur les élites rurales qui ont émergé ces dernières années.

Il ne nous appartient pas de juger des motifs connus ou non ayant aboutit au limogeage du DG de l'OAIC, cependant, une direction collégiale rajeunie et techniquement hautement qualifiée pourrait permettre de relancer la filière céréales. Le Ministère de

l'agriculture compte organiser fin juillet une conférence sur le développement des céréales en Algérie. Il est à espérer, qu'à cette occasion, sera présente une diversité d'opinions et qu'il sera tenu compte de la nécessité de revoir la politique qui a prévalu depuis une dizaine d'années.

# ALGERIE: CEREALES, LE TEMPS DU COURAGE POLITIQUE

La filière a besoin d'un choc de rupture

## ALGERIE: CEREALES, LE TEMPS DU COURAGE POLITIQUE

La filière a besoin d'un choc de rupture

Djamel BELAID 7 septembre 2019

Ces jours-ci, la Une du journal "Le Monde" est consacrée à la situation économique actuelle de l'Algérie. Sont notés les défis à relever. C'est dans ce contexte difficile que le dossier Céréales revient sur la scène. Le MADR souhaiterait trouver les moyens afin de réduire le montant des importations: 2 000 000 000 \$/an. Le futur plan d'amélioration ne doit pas faire dans les demi-mesures. Il s'agit d'avoir le courage politique pour sortir du dirigisme administratif qui marque l'agriculture.

### CHUTE DES REVENUS DES HYDROCARBURES

Cité par Le Monde, Dalia Ghanem, chercheuse résidente au Carnegie Middle East Center, déclare: « Avec une économie rentière fondée sur les exportations d'hydrocarbures, qui représentent 95 % des revenus en devises et plus de 60 % des recettes fiscales, la marge de manœuvre des dirigeants est limitée. Le recours à la planche à billets n'a fait que retarder l'échéance en plus de permettre plus ou moins à l'Etat de faire face à ses engagements internes – paiement des crédettes, entreprises de construction... Le tableau dressé par le FMI montre que la situation économique se dégrade inexorablement : les réserves de change sont passées de 194 milliards de dollars en 2013 à 72 milliards en avril 2019. Ce qui reste pourra couvrir à peu près treize mois d'importations alors que l'Algérie importe 70 % des produits qu'elle consomme. »

Sont ensuite cités ces chiffres qui donnent clairement l'image des défis à relever. "Pour équilibrer son budget, le pays aurait besoin d'un baril à 116 dollars – soit 50 de plus que le cours actuel – et du maintien du niveau de sa production, en chute libre depuis le début de l'année".

**EVITER LES SEULES RECETTES**

### FINANCIERES ET TECHNICISTES

Pour le MADR chargé du dossier Céréales, l'objectif est de parer au plus pressé. La tentation est d'avoir recours aux recettes du passé: augmentation des prix à la production, des subventions et des prêts à taux bonifié. Sauf que cette fois ci, les moyens budgétaires sont réduits.

Ces dernières années, les cadres du MADR se sont confortés dans l'idée que la solution passait par plus de semences certifiées, d'engrais, de produits phytosanitaires, d'irrigation, de semoirs et d'engins de récolte. Certes, ces moyens modernes sont nécessaires pour augmenter les rendements. Mais ces seules recettes faisant recours à plus de moyens financiers et techniques ne suffisent pas. Le plus grave est que ce message ne semble pas être reçu par les décideurs actuels.

La véritable solution passe par la levée des goulots d'étranglements à caractère politique et organisationnel. Ainsi, du point de vue politique, les pouvoirs publics sont-ils prêts à :

- ne plus favoriser – objectivement ou non – l'agriculture entrepreneuriale et les entreprises privées de l'agro-transformation?
- ne plus favoriser – objectivement ou non – les seules grosses exploitations du fait de l'absence de statut du fermage et autres moyens juridiques afin d'éviter le morcellement des exploitations?
- autoriser plus de représentativité des agriculteurs au niveau des chambres d'agriculture, syndicats agricoles et autres structures agricoles (CCLS, Cassap, Instituts Techniques ...)?
- ne plus laisser la plus-value tirée de la transformation des produits agricoles aller vers les seuls investisseurs privés urbains?

### LE COURAGE POLITIQUE QUI MANQUE

Lever ces goulots d'étranglements est fondamental. Certes, leur effet sur l'augmentation sur la production peut ne pas être immédiat, mais c'est là un passage obligé.

Car sinon, c'est oublier que l'acte agricole vise en fait à assurer un revenu aux agriculteurs. Or, rappelons le,

comme tout investisseur, ces derniers ont l'aversion du risque et arbitreront à chaque fois la production à même de leur garantir le meilleur revenu. Aussi, comment faire du blé si il est plus rentable de louer ses terres aux éleveurs de moutons? Comment faire de la pomme de terre quand la patate est plus rentable? Comment continuer à produire du lait lorsque le prix des fourrages flambe?

La réponse, nous l'avons dit à maintes reprises, n'est pas dans l'augmentation des subventions, mais dans la création du cadre juridique légal qui permettra aux agriculteurs d'apprendre à s'organiser afin de défendre un partable plus équitable de la plus-value actuellement captée par les seuls agro-transformateurs et autres madataires et maquignons.

La réponse est également dans la création du cadre juridique légal qui permettra aux agriculteurs d'avoir accès à l'innovation technique en recrutant eux-même leurs techniciens au niveau d'instances où ils auront enfin leur mot à dire. Il n'y a pas d'autres voies.

Or, dans un pays, où l'administratif prime sur l'agriculteur, pour nombre de cadres, de telles mesures sont inimaginables. Il faudra que les pouvoirs publics imaginent que ce n'est plus à eux de gérer certains budgets, mais que ce sera à des instances paysannes représentatives de le faire. Il faudra, par exemple, que des céréaliers puissent écraser leurs grains et qu'ils bénéficient des généreux avantages dont bénéficient actuellement les moulins privés<sup>5</sup>. Il faudra mettre un coup d'arrêt aux tentatives d'accaparement des terres agricoles, notamment par des processus de privatisation des terres arch. C'est pourquoi nous parlons de courage politique.

---

<sup>5</sup> Selon le PDG de SIM, Taïeb Ezzraïmi, c'est Mr Sid Ahmed Ghozali alors premier ministre qui lui avait conseillé d'investir dans la reprise des moulins de l'Ex-Sempac alors bradés.

## Se mettre à niveau de l'évolution des techniques

### CEREALES, DES BESOINS NOUVEAUX EN MATERIEL

Djamel BELAID Septembre.

En plus de la langue française, la colonisation nous a légué un outil: la charrue. Or, il apparaît que ce type d'outil est le pire ennemi des sols. Il les assèche et favorise l'érosion avec pour conséquence l'envasement des barrages. Cultiver des céréales implique également une lutte impitoyable contre les mauvaises herbes. Mais là aussi, malgré une production nationale de pulvérisateurs, le compte n'y est pas.

#### UN HANDICAP, LE CLIMAT SEMI-ARIDE

Sans irrigation, le climat semi-aride ne permet pas de développer les cultures de printemps (tournesol, maïs, orge de malterie). De ce fait, toutes les cultures doivent être semées en automne dans un laps de temps très court. Certaines années, l'absence de pluies en octobre retarde les semis jusqu'en décembre. A cela, il s'agit d'ajouter la concurrence pour l'eau qu'exercent les mauvaises herbes et la nature calcaire des sols qui bloque les engrais phosphatés. Ces difficultés ne devraient qu'augmenter avec le réchauffement climatique actuel.

A ces difficultés naturelles il faut ajouter une population en nette augmentation – un million de bouches à nourrir en plus chaque année - et la concurrence qu'exerce l'élevage ovin sur les terres à céréales. Les pouvoirs publics souhaitent donc que les terres en jachère soient à l'avenir travaillées. C'est dire l'importance de l'effort annuel d'emblavement.

#### LE SEMIS DIRECT, MOINS CHER ET PLUS RAPIDE

Pour pratiquer une céréaliculture durable, la solution passe par la généralisation du semis-direct en se passant du labour. Seule cette technique peut permettre d'accélérer par six la vitesse des chantiers de semis et de réduire de 40% les coûts de mécanisation. Grâce à la collaboration entre l'ITGC et l'entreprise CMA-SOLA, une quinzaine d'exemplaires du semoir Boudour\* ont été produits à Sidi Bel-Abbès. Ce semoir créé pour le semis direct est adapté aux conditions locales. Mais face au traditionnel emploi de la charrue, il s'agit de mieux faire connaître ces engins\*\*. Le semis direct présente également l'avantage de permettre la localisation des engrais au moment du semis et donc d'échapper au problème de l'insolubilisation des engrais phosphatés.

CMA-SOLA produit également des centaines de semoirs conventionnels. Ils comportent des dents à double spire. Moyennant de simples modifications

(réduction de quelques dents et utilisation de pointes de dents plus étroites), en sols meubles et non-caillouteux, ces semoirs conventionnels peuvent être utilisés pour le semis direct. Mais personne ne propose cette technique avantageuse aux céréaliers\*\*\*.

#### MISER SUR LE DESHERBAGE

On ne peut que se féliciter d'une production nationale de pulvérisateurs. Mais il est urgent de les perfectionner en améliorant notamment leur envergure de traitement. Cependant, rien n'a été prévu en matière de désherbage mécanique des céréales. Or, les choses évoluent. Il est aujourd'hui possible de biner les céréales à l'aide de herses étrilles et houes rotatives. Il devient urgent d'importer et de produire ces engins peu sophistiqués tout en vulgarisant ces pratiques venues de l'agriculture bio européenne.

#### IMPLIQUER LE SECTEUR PRIVE

On ne saurait terminer ce tour d'horizon sans évoquer les besoins en matériel de tri et traitement des semences (tarare et pulvérisateur) destinés aux exploitations. Ce type de petit matériel est à la portée des constructeurs nationaux petits ou grands tels Djoudi Métal, Motorest-Algérie,... Mais il n'existe pas de plan national. Pourtant, il existe de réelles potentialités, certains ateliers disposent même de tables de découpe de l'acier. Les artisans d'El-Oued ont su innover en inventant et produisant les milliers de pivots rotatifs qui ont permis de faire de cette région la première en matière de production de pomme de terre. Il faut savoir que lorsque des experts Australiens en poste de 2005 à 2011 à l'ICARDA d'Alep (Syrie) ont vulgarisé le mode de fabrication de semoirs pour semis direct, ce sont 7 petits ateliers privés qui ont construit 92 semoirs dont même un a été exporté en Algérie et est situé à la station ITGC de Sétif.

#### METTRE SUR PIED UN CLUSTER MATERIEL AGRICOLE

Ces dernières années, les pouvoirs publics ont beaucoup investi dans le secteur agricole: tracteurs Massey-Fergusson<sup>6</sup>, moissonneuses-batteuses Sampo. Le contexte climatique et économique nous impose de nous adapter en utilisant de nouveaux engins. Ainsi, l'emploi quasi généralisé de charrues est à revoir. Avec l'unité de CMA-SOLA de Sidi Bel-Abbès, l'Algérie est le seul pays au Magreb disposant de larges capacités

6 Il est regrettable que les pouvoirs publics aient cédé au diktat de la multinationale US qui a exigé l'arrêt de la production locale des tracteurs Cirta si appréciés par les agriculteurs pour leur robustesse et leur facilité d'entretien.



industrielles pour produire des semoirs low-cost adaptés au semis direct. Il est temps que les pouvoirs publics se rendent compte de l'intérêt stratégique de cette unité.

Dans le moyen terme, il s'agit de mettre sur pied un cluster afin de regrouper tous les représentants de la filière matériel agricole et les investisseurs étrangers rassurés suite à la suppression la loi du 49-51%.

Ajoutons qu'à l'avenir, les contrats d'importation de céréales devraient prévoir une clause obligeant la partie étrangère à apporter une aide multiforme à notre industrie du matériel agricole.

**Notes:**

(\*) Le semoir Boudour à l'oeuvre, voir sur you tube (<https://youtu.be/iF4g-NkeBUs>).

(\*\*) Le HCDS et l'ITGC ont mené des actions de vulgarisation, notamment dans la région de M'Sila, à la grande satisfaction des agriculteurs. Voir sur Youtube <https://youtu.be/iF4g-NkeBUs>

(\*\*\*) Voir comment un agriculteur espagnol modifie son semoir conventionnel SOLA en semoir pour semis direct. <https://youtu.be/iF4g-NkeBUs>

**Le Madr doit s'appuyer sur les CCLS et les moulins privés****CHERIF OMARI, COMBIEN DE DIVISIONS?****Le Madr doit s'appuyer sur les CCLS et les moulins privés**

Djamel BELAID 11 septembre 2019

Avec Ferroukhi, l'actuel ministre de l'agriculture fait partie des rares agronomes ou agro-économistes qui ont eu à s'occuper de l'agriculture. A l'orée de la campagne labour-semences, de quels moyens dispose le MADR pour réduire dans l'urgence la facture d'importations des céréales, soit 2 Md \$/an? Avec les CCLS, le MADR dispose d'une traditionnelle force de frappe. Etant donnée l'ampleur des défis<sup>7</sup>, aux traditionnels leviers il devient urgent d'impliquer les moulins privés et même dans certaines situations particulières l'ANP.

**CCLS, DES MOYENS CONSIDERABLES**

Le réseau des CCLS présente l'avantage de couvrir tout le territoire et de posséder des moyens matériels et humains considérables. Avec les CCLS, le MADR dispose donc d'une véritable force de frappe. Encore faut-il trouver les moyens afin d'optimiser cet organisme où il n'y a pas de culture "d'obligation de résultats" chez les cadres.

***Les moyens d'usage des semences certifiées***

Les CCLS disposent de moyens d'usage de semences certifiées qui ont été récemment modernisés. Ces unités ont été renforcées en matériel ultra-moderne d'origine turque. Les collaborateurs techniques du staff de Mr Omari devraient veiller sur le fonctionnement H24 de ces unités comme s'il s'agissait de la prunelle de leurs yeux. Mais en matière de semences certifiées, pourquoi ne pas aussi impliquer le secteur privé de l'agro-fourniture et des moulins?

***Les unités moto-culture***

Outre ces moyens d'usage des semences certifiées, le MADR dispose des unités moto-culture des CCLS. Etant donné le prix élevé de location des tracteurs dans le secteur privé, le parc matériel de tracteurs, charrues et semoirs des

CCLS est indispensable pour emblaver le maximum de surfaces. En effet, de nombreuses petites exploitations sont dépourvues de moyens de traction. Rappelons qu'à la fin des années 1980, lors de la vague de libéralisation à outrance, les CAPCS ont été dissoute. Or, en matière de labours, semis et récolte, ces coopératives communales de service rendaient de gros services aux agriculteurs ne disposant pas de matériel.

Quel est l'état exact du parc des CCLS? Quel est le niveau de rémunération des mécaniciens et chauffeurs des CCLS? Quelles sont leurs conditions de travail? Là aussi, le ministre, qui ne peut être sur tous les fronts, a tout intérêt à déléguer ses plus proches collaborateurs afin que ceux-ci, région par région, s'assurent du bon déroulement des opérations. Le challenge est d'arriver à ce que la campagne "labours-semences" ne s'éternise pas jusqu'en décembre. En matière de semis, au delà de novembre les rendements chutent.

Ne faudrait-il pas, par exemple, ajouter au salaire des chauffeurs une part variable. Une part sous forme de prime qui serait indexée sur le nombre d'hectares travaillés.

Comment également mieux mobiliser le parc privé de tracteurs? Comment également écouler les stocks de tracteurs invendus produit par ETRAG<sup>8</sup>?

***Contraintes du calendrier cultural***

Les semis de décembre, très fréquents en Algérie, sont une hérésie. Ils sont trop tardifs et ne permettent pas aux variétés d'exprimer tout leur potentiel. Rappelons que contrairement aux agricultures des pays tempérés, en semi-aride les cultures de printemps sont quasi impossibles et donc céréales, fourrages et légumes secs doivent tous être semés en un laps de temps très courts. Mais semer à temps implique de mobiliser des moyens considérables.

***Jouer sur les temps de travaux***

Aussi, une autre option est de réduire le temps de préparation des emblavements en céréales. A la

<sup>7</sup> Les réserves de change ne permettraient que 13 mois d'importations. Puis, nous ne sommes pas à l'abri d'une année catastrophique du fait d'une sécheresse printannière.

<sup>8</sup> Constantine - Des centaines de tracteurs invendus: Menace sur l'avenir de plus d'un millier de travailleurs. A Mallem. Le Quotidien d'Oran le 01 - 09 - 2018

traditionnelle dénomination "campagne labour-semailles", il faut substituer une nouvelle appellation "campagne semaille". En effet, les travaux des Pr Arezki Meckliche de l'ENSA (ex-INA) et Bouzerzour (Sétif) ont montré tout l'intérêt agronomique du non-labour avec semis direct. Avec cette méthode, les chantiers de semis sont 6 fois plus rapides et réduisent de 40% les coûts de mécanisation. Or, cette technique a du mal à s'implanter sur le terrain. Si parfois, les céréaliers ont besoin de vulgarisation, le goulot d'étranglement réside dans le manque de semoirs pour semis direct. Or, il existe une usine à Sidi Bel-Abbès qui fabrique ce type de semoirs.

### ***Affecter un général à CMA-SOLA de Sidi Bel-Abbès?***

Mais selon nos informations, à ce jour, seuls 15 semoirs ont été fabriqués. Si Mr Omari a l'oreille du général Ahmed Gaïd Salah, et si cette situation perdure, il doit lui réclamer les moyens humains afin que la partie de l'usine qui fabrique ces engins passe directement sous contrôle de l'ANP.

En effet, les besoins en ce type de semoirs sont estimés en centaines d'unités<sup>9</sup> si ce n'est plus. Leur non production en masse relève d'un non-sens économique pour ne pas dire d'un sabotage économique.

Dans le même sens, l'arrêt actuel de l'usine d'engrais Fertial peut compromettre la campagne céréalière à venir.

### **MOBILISER L'INITIATIVE PRIVEE**

Les quelques pistes d'action proposées plus haut ont toutes une même caractéristique: ce sont des solutions administratives.

### ***En finir avec le dirigisme administratif***

Leur usage ne peut donc être que provisoire et leur efficacité à long terme peut être aléatoire. En effet, l'Algérie doit se garder de vouloir copier le modèle agricole Nord-Coréen. Il existe d'autres moyens pour développer une agriculture durable qui crée des emplois et qui est au service de tous les citoyens. Tout étudiant en première année d'économie apprend que le développement agricole repose sur le dynamisme des fellahs, de réelles coopératives paysannes de collecte et d'approvisionnement (ce que ne sont pas nos CCLS) et d'un secteur privé dynamique dans les domaines de l'agro-fourriture et de la transformation des céréales. Et le ministre de l'agriculture a eu à enseigner cela durant sa carrière

d'universitaire. Or, en Algérie, il n'existe pas de coopératives paysannes telle Axéreal (France). En attendant une législation qu'il leur soit favorable, force donc est pour Mr Omari de travailler avec les acteurs privés de terrain: les moulins.

### ***Des moulins qui tournent le dos aux céréaliers***

Or, que faisons nous actuellement? Nos moulins sont coupés des céréaliers. Ils leur tournent le dos. C'est là une situation ubuesque. Les grains qu'ils écrasent leur sont livrés obligatoirement par les CCLS. Si cela est compréhensible s'agissant des importations cela est regrettable quant il s'agit du blé issu de la collecte nationale.

Il s'agit d'impliquer les moulins privés dans l'augmentation de la production céréalière. Comment? En les faisant se tourner vers nos campagnes, c'est à dire en leur permettant d'acheter directement les récoltes des fellahs. Actuellement c'est le cas pour le lait. Et les laiteries se battent entre elles pour séduire le maximum d'éleveurs afin qu'ils leur livrent leur "or blanc".

Certes, nous ne sommes pas dûpes. Il existe de nombreux dysfonctionnements, dont celui du trafic du blé importé remis dans le circuit local aux portes des silos des CCLS. Ou encore celui du blé tendre d'importation qui servirait, en partie, à nourrir nos moutons.

Des solutions existent pour parer ces dysfonctionnements. Utilisons pour cela les compétences du ministère de l'économie. Il s'agit de les resenser et de les mettre en application sans tomber dans un dirigisme administratif accru. Mais, il est une chose sûre. Nous ne pouvons tenter d'augmenter notre production céréalière sans impliquer les moyens humains, matériels et financiers des moulins privés. Le groupe Benamor et à Sétif le dynamique PDG de Smid du Tell ont montré ce que peut être un appui technique aux céréaliers. Il s'agit notamment d'explorer toutes les formes possible de contractualisation.

Augmenter les emblavements signifie également offrir des prêts bonifiés aux agriculteurs qui louent des terres aux propriétaires et autres ayant droit. A ce titre, un statut du fermage pourrait sortir cette catégorie d'exploitants de l'informel. Maintes fois, le Pr Omar BESSAOUD a proposé plusieurs pistes.

### **MOBILISER L'AIDE TECHNIQUE INTERNATIONALE**

Mais les moyens nationaux ne suffisent pas. Il s'agit de mieux utiliser l'aide technique et managériale de

9 Suite à des essais de l'ITGC et le HCDS certains fellahs sont très demandeurs. <https://youtu.be/5daD0qjWHTk>

l'étranger. Les céréaliers français tremblent de peur de voir la Russie lui ravir des parts du marché algérien. Lors de la signature de contrats d'achat, au MADR d'exiger, par le biais de l'OAIC, qu'AgriMer fournisse une aide à la filière céréales algérienne.

A ce propos, l'ONG française FERT réalise des miracles en Tunisie et au Maroc avec les céréaliers et éleveurs. Pourquoi dans le cas algérien, cette ONG qui dispose d'un savoir faire certain en matière de céréales est cantonnée à une aide à nos seuls apiculteurs. Qui est l'interlocuteur au MADR de cette ONG? Comment un tel dysfonctionnement a-t-il pu être possible?

Si les céréaliers français souhaitent continuer à vendre du blé en Algérie, il faut exiger une coopération technique à tous les niveaux. A travers FERT, le CIRAD, les coopératives cérésières, les services techniques de chambre d'agriculture, la filière céréales française a les moyens de répondre à notre demande d'aide technique et managériale. Il est anormal que les contrats cérésières passés avec la France ne soient pas accompagnés de mesures d'aide technique. Le représentant de France Export Céréales basé à Alger devrait être convoqué au siège de l'OAIC avec pour injonction d'organiser une aide technique en faveur de la filière algérienne.

### **MANIER LES BONS LEVIERS**

Mr Omari a le mérite d'avoir accepté la lourde tâche de relever la production cérésière. Alors que récemment le journal Le Monde envisageait à sa "Une" un avenir économique sombre pour l'Algérie, il apparaît qu'à travers nos universités, l'INRAA, l'ITGC, le secteur de l'agro-fourriture locale, nos industries privées et publiques de matériel agricole et l'agro-transformation nous avons des moyens de progresser. Encore faut-il arriver dans cette urgence à manier les bons leviers. A travers des ateliers consacrés aux céréales, le MADR, en la personne de Mr Chérif Omari, a récemment fait appel à toutes les compétences nationales. Nous versons ce playdoyer pour améliorer notre production de céréales comme contribution à ces ateliers.

## CHERIF OMARI: BLE TENDRE, CE N'EST PAS UN PROBLEME DU SEUL SECTEUR AGRICOLE

ALGERIE, COMMENT REDUIRE NOTRE CONSOMMATION DE PAIN?

**CHERIF OMARI: BLE TENDRE, CE N'EST PAS UN PROBLEME DU SEUL SECTEUR AGRICOLE**  
**ALGERIE, COMMENT REDUIRE NOTRE CONSOMMATION DE PAIN?**  
Djamel BELAID 21 septembre 2019

Au milieu des années 80, au sein de l'institut agronomique de Batna, j'ai eu le plaisir de travailler sous la direction du Pr Amor Hallitim. Nous étions un groupe de jeunes diplômés et étions friands de discussions à bâtons rompus sur différents sujets scientifiques avec cet éminent universitaire. Il avait connu l'activité des laboratoires de recherche à l'étranger. Un jour, ce pédologue de renom, nous a fait remarquer que lors d'un voyage en URSS dans les années 70, il avait remarqué qu'il y avait du pain de couleur noire. Cela a été une découverte pour nous, si habitués au pain blanc de la baguette parisienne confectionnée par nos boulangers. A la place de ce pain blanc, ne faudrait-il pas aussi penser à des pains avec d'autres compositions? Mais aussi manger plus de légumes? Voire, n'accorder le soutien des prix qu'aux familles nécessiteuses détentrices d'une carte à puces spécifique comme cela se pratique déjà en Egypte? Ce serait le moyen pour réduire la facture annuelle de 1 600 000 000 \$ d'importation de blé tendre. Mr Chérif OMARI l'a récemment rappelé: "le blé tendre, c'est un problème national. Il faut un grand chantier. Et ce n'est pas au secteur de l'agriculture tout seul" de le résoudre.

### FABRIQUER DU PAIN MOINS BLANC

Afin de fabriquer des pains moins blancs, il existe différentes possibilités.

#### *Incorporer plus d'issues de meunerie*

Actuellement les baguettes de pain sont confectionnées avec de la farine de blé tendre. Il pourrait être possible d'y ajouter une part d'issues de meunerie (son). Pourquoi vouloir absolument travailler uniquement avec de la farine type 55? En effet, il existe 6 principaux types de farine\* en partant de la plus « pure ». Il s'agit donc de proposer au consommateur des pains complets ou semi-complets.

Type 45 : Farine blanche à pâtisserie ou « fleur de farine » destinée à la pâtisserie.

Type 55 : Farine blanche ordinaire destinée aux pains blancs, pâtes à tarte et pizzas.

Type 65 : Farine blanche pour pains spéciaux et pizzas.

Type 80 : Farine bise ou semi-complète pour les pains spéciaux.

Type 110 : Farine complète pour pains bis et pains complets.

Type 150 : Farine dite intégrale pour pains au son.  
Incorporer de l'orge dans la farine de blé tendre

On l'oublie souvent, mais l'Algérie est un grand producteur d'orge. Notre climat se prête particulièrement bien à cette céréale dont le grain mûrit avant les grosses chaleurs de fin juin. Malheureusement, l'orge produite est destinée majoritairement à nos moutons, vaches et poules. Pourtant, riche en fibres de beta-glucanne, l'orge et l'avoine ont des vertus diététique internationalement reconnues – même par la très sévère FDA américaine. Elle réduit l'absorption intestinale des graisses et réduit donc les maladies métaboliques.

Il est également possible de mélanger à la farine de blé tendre de la farine de pois-chiche. En matière de pâtes alimentaires, il existe déjà des ajouts d'épinards qui donnent une couleur vertes aux spaghettis, coquillettes et autres nouilles.

#### *L'orge, un aliment de haute valeur diététique*

Notons, que plus d'utilisation d'orge en consommation humaine ne serait pas une trop grande concurrence pour l'élevage ovin. En effet, il est possible de réduire les besoins en orge des animaux. Des travaux menés dès la fin des années 70 à l'ENSA (ex-INA) ont montré qu'en ajoutant de l'urée (engrais azoté largement présent dans les exploitations) à de l'orge en grains, on améliore notablement la valeur des rations des animaux. Malheureusement, cette pratique simple est méconnue des éleveurs. En effet, il n'y a pas de techniciens de terrain leur expliquant qu'un animal a des besoins en énergie (orge) et en azote (fourrage vert ou urée).

#### MANGER PLUS DE LEGUMES

Par quoi remplacer le pain? Par des légumes! Le problème pour les ménages à faible revenu est leur prix souvent trop élevé. Aussi, s'agit-il avant tout d'améliorer leur disponibilité.

#### *Améliorer la disponibilité en légumes*

L'amélioration de la disponibilité en légumes passe par une mécanisation accrue et une réduction des intermédiaires au niveau des circuits de commercialisation. A ce propos, comme dans la filière



tomate industrielle, il s'agit également de faire appel aux techniques modernes – semis en godets, plantation et récolte mécanisée - utilisées par les grands groupes légumiers à l'étranger (Bonduelle, Daucy ...). Ces entreprises établissent des contrats avec des agriculteurs triés sur le volet pour produire des légumes, dont des petits pois et haricots verts. L'agriculteur se doit de semer la variété demandée par l'industriel, n'utiliser que des herbicides spécifiques et recevoir les visites de contrôle des conseillers de terrains. Ce sont ces mêmes conseillers qui déterminent la date de récolte et font appel au matériel de l'entreprise.

Outre la tomate industrielle, on peut se féliciter en Algérie que certains industriels aient investi dans la mise en conserve de poivrons. De tels investissements sont à encourager.

### **Définir une gamme de légumes prioritaires**

A ce propos, il faut noter la remarquable progression de la production et consommation de pomme de terre. Ce légume est devenu le premier aliment consommé derrière le blé. Ce tubercule peut faire l'objet de plusieurs récoltes dans l'année. Ces dernières années la filière pomme de terre s'est étoffée: début de mécanisation de la plantation et récolte, développement de l'irrigation – notamment sous forme de pivots artisanal "made in El Oued" – stockage en chambre froide, système Syrpalac. Notons au passage, que le stockage de la pomme de terre est moins aisé que celui des céréales. En matière d'ail, on assiste à une dynamisation de la filière avec notamment un début de mécanisation, un meilleur stockage et la décision des pouvoirs publics de ne plus laisser des importations sauvages concurrencer la production nationale.

### **Haricot vert, navets, carottes et fenouil**

Il reste à définir la liste des légumes prioritaires qui pourrait faire l'objet d'un soutien multiforme de la part des pouvoirs publics. Ce choix doit être fait en fonction de leur valeur nutritionnelle, leur facilité de culture locale, des possibilités de conservation/transformation et bien sûr des goûts des consommateurs. Ce qui n'empêche pas de proposer à chaque fois sur les carreaux des marchés des produits nouveaux. Des légumes comme le haricot vert, les navets et carottes méritent toute l'attention. Un légume tel le fenouil a toute sa place. Il s'adapte très bien au Nord du pays et est ancré tant chez les agriculteurs du Nord du pays que chez de nombreux consommateurs. Une production de masse passe par une mécanisation de leur culture et une coordination avec des industriels de la transformation.

### **Des légumes frais en sachets**

Traditionnellement le consommateur achète des légumes entiers. Il est intéressant de développer la disponibilité de légumes frais épluchés et découpés ou même congelés. Les carottes peuvent être proposées rappées en barquettes plastique et les radis lavés, débarrassés de leurs fanes et mis sous sachet. Comme

peut l'être également la salade verte. Une adjonction d'azote dans le sachet ralentit le développement éventuels de bactéries.

Certains industriels algériens de l'agro-alimentaire proposent déjà, pour les restaurants et collectivités, des pommes de terre épluchées et lavées sous vide en sac plastique d'une dizaine de kilogrammes.

### **Avis d'experts: La salade en sachet**

Selon le site Viepratique.fr "*on en trouve de toutes les sortes : laitues, jeunes pousses, mâche... Soigneusement découpées, lavées, rincées et essorées, les salades sont ensuite mises en sachet. Ne vous inquiétez pas de la buée que l'on voit parfois sur le sachet, « il s'agit de traces d'humidité suite au lavage, la salade est un produit vivant qui continue de respirer une fois en sachet », précise Tatiana Lamy, chef de groupe quatrième gamme chez Bonduelle Frais.*"

### **Avis d'experts: les légumes "Prêts à croquer"**

Selon le site Viepratique.fr "*les légumes en sachets tels que les baby carottes, les tomates cerises ou encore les radis roses sont parfaits pour composer un plateau (...) sain, frais et peu calorique. À dipper dans des sauces aux herbes, miam !*". Ces sauces peuvent être confectionnées à partir de houmous.

"*Certains mélanges sont une véritable mine de bienfaits pour la santé. À titre d'exemple, le mélange « extra-gourmand » de Bonduelle est composé de feuilles de chêne rouge, de batavia, de mâche (possédant des vertus anti-inflammatoire et gorgée de vitamines C et E ainsi que d'oméga-3) et de bâtonnets de betterave rouge crue (riche en bétanine).*"

### **Des sachets sous emballage spécial**

Ce type de légumes "prédécoupés sont souvent emballés spécialement dans une atmosphère différente de l'air que nous respirons, ce qui inhibe le développement des bactéries". Il s'agit le plus souvent d'azote.

Sur les sachets une étiquette indique alors « emballé sous atmosphère protectrice ». Des numéros spécifiques sont apposés. La lettre E pour les gaz d'emballage correspondent E938 à E949. Selon le site passionssanté.be "ils ne changent pas le produit et au moment où vous ouvrez l'emballage, les gaz s'évaporent. Les colis emballés sous atmosphère protectrice sont parfois un peu gonflés. Ce n'est pas mauvais signe, c'est la date d'expiration qui est décisive."

Rappelons qu'il s'agit de toujours conserver les légumes prédécoupés en sachet au réfrigérateur à 4 °C.

### **Les graines germées**

Ce type de produits provient de l'alimentation de type "vegan". Les graines germées de soja sont courantes en Asie. Il est possible de faire germer de nombreuses

espèces de graines dont les lentilles. Le plus souvent les graines sont achetées germées sous emballage plastique. L'atelier produisant des graines germées doit respecter des conditions stricts d'hygiène afin d'éviter les risques d'intoxication liées à la présence bactérie.

### ***Des légumes en conserve***

La présentation de légumes en conserve (type "macédoine" par exemple) est également indispensable. L'avantage de ce type de produits est d'utiliser des légumes impropres à la vente du fait de leur forme. Des "macédoines" à base de morceaux de carottes, navets, petits pois, haricots permettent de faire consommer des légumes qui, présentés seuls, ne seraient pas consommés. Une macédoine peut être assaisonnée de mayonnaise, ce qui la rend plus appétissante.

A propos de conserves, il est regrettable que des entreprises privées ayant un savoir-faire reconnu aient abandonné la conserve pour un secteur plus juteux: les sodas. C'est le cas de NCA, leader algérien des boissons, dont les initiales signifient en effet "Nouvelles Conserverie Algérienne de Rouiba).

### ***Des champignons cultivés dans des garages***

Il faut noter l'importance de la filière champignon de couche. Ces champignons peuvent être produit à l'obscurité dans des garages. Cette production présente l'avantage d'être indépendante du climat. Leur culture se fait sur des étagères ou dans des sacs plastique suspendus à des poutres. La technologie de la préparation de leur substrat et des ferments est maîtrisé par des techniciens algériens. Un investisseur privé souhaite même développer à grande échelle ce type de culture. Il est urgent de créer une filière champignons. Pour cela, il s'agit de créer une structure industrielle produisant massivement des sacs de substrats et de ferments. Outre la fourniture de "viande végétale", cette activité est susceptible de création d'emplois en zone urbaine et rurale.

### ***Réhabiliter la soupe de légumes***

La soupe de légumes est présente dans les traditions culinaires algériennes sous la forme de chorba et hrira. Il s'agit de s'appuyer sur ces façons de consommer pour réhabiliter au niveau des jeunes, l'ensemble des soupes de légumes dont celles à base de légumes d'hiver (poireaux, pomme de terre et carotte). Les industriels des sodas possèdent des lignes d'emballage sous forme de TetraPack, il s'agit de leur proposer de développer la production de ces soupes et du gazpacho espagnol (soupe de légumes d'été). L'abandon de la loi du 49-51% devrait permettre de faciliter plus de partenariats avec des entreprises étrangères ayant de l'expérience dans ce domaine (Leibig, ...).

### ***Soupes froides, avis d'expert***

Audrey Blind<sup>10</sup> *"Idéalement, un repas devrait contenir une portion de légumes crus et cuite. À défaut de*

*respecter cette règle, il vaut mieux alterner les préparations crues et cuites. En effet, la cuisson altère les aliments, mais ça permet aussi de les rendre plus digestes et notamment pour les légumes contenant beaucoup de fibres. Ainsi les soupes froides préparées à base de légumes crus mixés ont l'avantage de conserver toutes les vitamines et nutriments. Les personnes qui souffrent d'une digestion difficile devront également penser à épépiner les légumes comme les concombres ou les courgettes et à ôter la peau des poivrons qui est très indigeste. Aussi de nombreux légumes se consomment principalement cuit ou cru et il faut respecter cela pour bénéficier de leurs bienfaits tout en profitant de leur qualités organoleptiques".*

### **POUR UNE EDUCATION NUTRITIONNELLE**

En Europe, après les cours d'éducation sexuelle inclus dans l'enseignement des Sciences Naturelles, c'est d'éducation nutritionnelle dont il est question face au surpoids des adolescents. Des notions simples sur les maladies telles le diabète, l'hypercholestérolémie ou l'hyper tension doivent figurer dans les programmes scolaires.

### ***Une tendance au surpoids et aux maladies métaboliques***

En Algérie, également cette question de surpoids s'observe. Il suffit de regarder les gens dans la rue. Il s'agit donc de développer une éducation nutritionnelle à tous les niveaux (école, lycées, cantines, restauration collective, médias).

Au niveau personnel, il s'agit de "commencer par des gestes tout bêtes. Supprimez la baguette de pain sur la table. Prédécoupez plutôt des tranches dans une corbeille, ou limitez-vous à une tranche par personne1." Il s'agit également d'éviter les plats en sauce qui invite à "saucer" et donc à consommer plus de pain.

Autre astuce, consommer de la soupe de légumes en début de repas. En remplissant l'estomac, la soupe améliore la sensation de satiété.

### ***Miser sur le packaging***

Faire manger plus de légumes aux jeunes génération passe aussi par le packaging. De nos jours, nombre de femmes travaillent et recherche des produits lavés et découpés. La multiplication de grandes surfaces et de réfrigérateurs dans la population se prête donc à des innovations. C'est aux industriels des IAA, mais aussi des groupements d'agriculteurs de mettre sur pieds des ateliers de mise en sachet de légumes lavés et coupés. Dans le cas des radis, ou des jeunes carottes, il suffit d'un lavage à l'eau d'un traitement à l'eau légèrement javélistées puis d'une mise en sachet. La salade verte se prête également à l'ensachage, notamment la variété "iceberg". Les champignons de couche peuvent être mis en barquette plastique avec un simple film plastique. Les investisseurs s'engageant dans la production de légumes en sachet devraient pouvoir bénéficier d'une aide publique sous forme de subventions et

10 Auteur de la préface de "Ma Bible des jus santé et bien-être" Sandra Ericson, Leduc. S Editions, 400 pages.

d'exonérations fiscales.

## UNE CONCERTATION A DIFFERENTS NIVEAUX

On le voit, vouloir réduire la consommation de pain blanc et ses effets néfastes sur la santé et les finances de l'Etat implique de très nombreux acteurs et cela à différents niveaux. Il s'agit donc de définir une structure qui permettra la concertation entre les différents acteurs locaux et étrangers.

### ***Concertation et ré-orientation des subventions***

En effet, on ne peut engager un processus de soutien à la production d'un légume particulier si les industriels de la conservation et les consommateurs ne sont pas associés. Par ailleurs, un vigoureux programme de subventions multiformes à la production et la transformation des légumes doit être défini par les pouvoirs publics. Il est temps de ré-orienter une partie des subventions auparavant destinées à la seule consommation de pain blanc vers la production et surtout la transformation de légumes. Si les gros investisseurs privés des IAA doivent être encouragés, il s'agit également d'apporter également une aide multi-forme à de petits ateliers de mise en sachets de légumes lavés et coupés et de production et transformation de champignons.

### ***Suivre l'exemple de l'APAB***

Dans le cas de la consommation de sucre, ce type d'approche a déjà été mis en oeuvre entre les professionnels du secteur des boissons (APAB) dont Ali Hamani<sup>11</sup> et les pouvoirs publics. L'Algérie présente l'avantage de posséder déjà des investisseurs dans l'agro-alimentaire (boissons, conserveries) et des compétences universitaires en IAA. A cela peut s'ajouter des mesures d'encouragement basés sur une plus faible fiscalité. Nul doute qu'il devrait être possible de bâtir une stratégie afin de réduire la facture d'importation de céréales.

Chiche, ce midi vous commencez! Pas de baguette de pain posée sur la table, mais seulement un à deux morceaux de pain à côté de votre assiette.

Notes:

(\*) <https://chefsimon.com/articles/produits-la-farine>

1 <https://www.fitnessheroes.fr/manger-moins-de-pain-et-de-pates/>

<sup>11</sup> Je tiens à vous informer que l'APAB n'a pas cessé de réitérer la position de ses membres qui représente 85% de la production nationale des boissons vis-à-vis de l'objectif affiché par les pouvoirs publics pour la réduction des facteurs de maladies non transmissibles dans les denrées alimentaires, à savoir le sel, le sucre et les acides gras saturés. L'adhésion de notre association à cet objectif fut immédiate, convaincue et partagée avec les différents départements ministériels et ce depuis mai 2016. <https://www.algerie-eco.com/2017/11/22/ali-hamani-president-de-lapab-production-de-boissons-maintient-activite-malgre-annee-difficile/>

# ARRET DES IMPORTATIONS DE BLE DUR.

## ET L'AN PROCHAIN, S'IL NE PLEUVAIT PAS?

### **ARRET DES IMPORTATIONS DE BLE DUR. ET L'AN PROCHAIN, S'IL NE PLEUVAIT PAS?**

Djamel BELAID 23 septembre 2019

Mr Chérif OMARI, ministre de l'agriculture a annoncé récemment l'arrêt des importations de blé. C'est là un beau résultat obtenu par l'ensemble des acteurs de la filière céréales. Mais comment faire perdurer ce beau résultat? Et l'an prochain s'il ne pleut pas? Faudra-t-il alors avoir à nouveau recours aux importations? Il existe des moyens d'éviter de retourner en arrière. La filière céréales saura-t-elle mettre en oeuvre les mesures nécessaires?

### **UN SEUL ETRE VOUS MANQUE ET TOUT EST DEPEUPLE**

Lamartine a écrit "un seul être vous manque et tout est dépeuplé". En agriculture, la chose est vraie. Elle se décline sous l'expression de la loi des "facteurs limitants". Loi enseignée à toute étudiant de première année d'agronomie et que le bon sens paysan décline par "yed wahda mat'safakche<sup>12</sup>". Les plants de blé ont besoin de plusieurs éléments: eau, engrais, semis en temps et en heure, une lutte contre les mauvaises herbes et les maladies. Pour s'assurer une bonne récolte, il s'agit également de posséder les bonnes semences et de les semer à temps. Ajoutons encore qu'il faut encore que pour l'agriculteur le jeu en vaille la chandelle. Nous regrouperons cette dernière condition dans la rubrique "conditions socio-économiques". Celles-ci englobent en effet le prix et le statut de la terre. C'est dire les conditions indispensables à toute bonne récolte.

Se passer des importations, c'est aussi penser que l'an prochain ces conditions seront toutes réunies sans qu'aucune ne manque. Comme il est impossible d'irriguer toutes les superficies en céréales, actuellement nous comptons encore largement sur la pluie.

En fait, il est possible d'atténuer ce facteur limitant en zone semi-aride. Cela passe par les techniques de l'agriculture de conservation – notamment par le semis direct - et une lutte implacable contre les mauvaises herbes qui concurrence le blé pour l'eau. Ce type de mesures est mis en oeuvre avec succès, notamment

dans les grandes plaines australiennes. En effet, les céréaliers australiens n'ont droit à aucune subvention. Dans l'itinéraire technique viennent également la mise en oeuvre des autres conditions (semences, engrais, ...).

### **LE PLAN CEREALES DU MADR**

En annonçant l'arrêt des importations de blé dur, le MADR en la personne de Mr Chérif Omari place la barre assez haut. Sa décision implique qu'il est assuré que l'an prochain, les conditions nécessaires à une culture optimum des céréales seront réunies: semences, engrais, eau, désherbants, conditions socio-économiques...

Or, que nous indique la presse? Elle rend compte de réflexions au niveau de la filière; réflexions qui mettraient en avant principalement l'aspect semences. Les autres facteurs engrais, conditions de semis, désherbage, conditions socio-économique ne semblant pas – à ce jour – avoir fait l'objet d'un intérêt particulier. Certains facteurs nécessitent des arbitrages à différents niveaux ministériels: c'est le cas d'un éventuel relèvement des prix à la production ou de l'instauration d'un statut du fermage. Ils ne peuvent avancer au même rythme. Mais chacun conviendra de la nécessité de les faire progresser ensemble; cela dans la mesure du possible.

Alors que les semoirs pour semis direct s'avèrent des outils indispensables en permettant de mieux valoriser l'eau du sol, la production locale de ces engins ne semble pas avoir été abordée. Malgré la présence du DG de PMAT, rien ne semble avoir été prévu pour pousser le dossier semoir Boudour (qui permet ce semis direct). Il faut savoir que seuls 15 exemplaires de ce semoir auraient été à ce jour construits au niveau de l'usine de CMA-SOLA à Sidi Bel-Abbès.

Rien ne semble avoir été prévu afin de donner (comme dans tous les grands pays céréaliers) plus de responsabilités aux céréaliers. Notons cependant que des discussions sur le statut des Chambres d'agriculture sont actuellement en cours au niveau de la CNA.

Bref, en "misant que sur un seul cheval" là où "quand un seul être vous manque tout est dépeuplé" le MADR

12 Une seule main ne peut applaudir.

fait un sacré pari sur l'avenir. Ne faudrait-il pas impliquer Mr Attouchi, DG de PMAT, afin qu'il livre plus de semoirs et d'engins de désherbage (pulvérisateurs, herses étrilles, houes rotatives). Quid du stockage à la ferme?

#### POUR PLUS DE REPRESENTATION PAYSANNE

Ne faudrait-il pas également jouer sur le volet socio-économique en essayant de donner plus de responsabilités aux premiers concernés: les céréaliers. Et aussi envisager une meilleure répartition de la valeur ajoutée suite à la transformation des grains. Sur cet aspect le gouvernement ayant changé la loi du 49-51%, on pourrait s'attendre à plus d'audace en agriculture.

Car perpenniser les façons de faire actuelles "fort dirigisme administratif" selon le Pr Slimane Bedrani ne peut permettre de libérer les "réserves de productivité" dont parle Mr Omari. Précisons le, il ne s'agit pas de faire la révolution, mais d'étudier les façons de procéder des filières céréales des pays qui nous entourent afin de voir ce qui peut nous être utile. Est-il anormal de demander que des céréaliers gèrent de petits budgets et recrutent des techniciens? Mais c'est pourtant la norme dans les pays performants. La poursuite du modèle dirigiste actuel dans la céréaliculture algérienne ne peut permettre de nous libérer de nos éternelles importations.



## Engrais

# CEREALES: PENURIE D'ENGRAIS, QUE FAIRE?

## Des solutions simples existent

CEREALES: PENURIE D'ENGRAIS, QUE FAIRE?

Djamel BELAID 09 octobre 2019

Le conflit social au niveau de l'unité azote de Fertial et les problèmes entre Profert et les CCLS ont provoqué des tensions sur la disponibilité des engrais. Que faire au niveau des parcelles?

### PAS DE MAP ET DAP, MAIS DU TSP

Contrairement au MAP et DAP, le super phosphate est un engrais mal adapté aux sols calcaires algériens. En quelques semaines après son épandage, cet engrais est entièrement bloqué par le caer l'engrais et le TSP.lcaire. C'est moins le cas pour le MAP et DAP qui sont des engrais acidifiants. C'est à dire que la présence d'azote acidifie le sol ce qui réduit l'insolubilisation (blocage) du phosphore.

Aussi, dans le cas des céréales, mais surtout dans le cas des légumes secs ont localisera l'engrais TSP à proximité de la semence. Pour cela il existe des semoirs spécialisés qui possèdent une double trémie. Lorsqu'on est bon bricoleur, il est possible d'adapter son semoir. Dans le cas des céréales, il est possible de mélanger dans la trémie les semences et l'engrais. Mais on veillera à bien mélanger l'engrais et les semnces. En aucun cas, on ne laissera plusieurs l'engrais à côté des semences dans la trémie. Il faut semer immédiatement le mélange. Il s'agit de bien calibrer le semoir.

### PENURIE D'ENGRAIS AZOTES

Dans le cas où vous ne trouvez pas d'engrais azotés, la solution estbd'épandre sur vos parcelles avant semis des amendements organiques (fumier décomposé de bovins ou ovins, fientes de volailles, boues de stations d'épuration, ...).

Une autre solution est de positionner vos parcelles de blé sur des précédents légumes secs ou jachère. Dans

ces deux cas les résultats des mesures de reliquats azotés en sortie hiver (RSH) réalisés par des céréaliers de la région de Sétif montrent un reliquat azoté important.

Ce n'est pas le cas sur les précédents céréales qui exportent de grandes quantités d'azote.

### JOUER SUR LES ROTATIONS

Si de telles pénuries devaient se prolonger, il s'agit d'adopter une stratégie basée sur l'azote apporté par les légumineuses. La solution passe par une augmentation des surfaces consacrées aux légumes secs mais également de la luzerne.

### DES SOURCES D'AMENDEEMENTS ORGANIQUES

Les amendements organiques sont une source importante d'éléments minéraux. Il existe une grande diversité d'amendements. Outre les boues de stations d'épuration, le BRF (Bois Raméal Fragmenté) offre une opportunité encore peu exploitée en Algérie.

La meilleure disponibilité en broyeurs de branches modifie grandement la situation. Il est dorénavant possible de broyer des branchages divers: résidus de taille de vergers, branchages de haies ou de forêts. Le BRF est très riche en carbone. Aussi, il est indispensable de le composter afin d'éviter une "faim d'azote" sur les cultures.

# REBRAB: LE PDG QUI AIME LES SUBVENTIONS PUBLIQUES.

## Le jeu douteux de Mr Rebrab.

### REBRAB: LE PDG QUI AIME LES SUBVENTIONS PUBLIQUES.

Djamel BELAID 11.11.2019

Le Hirak est l'occasion de bien des surprises. On a ainsi pu voir messieurs Mokri et Issad Rebrab tenter de se mêler à la foule des manifestants. Pour ce dernier, le départ du Président Bouteflika va-t-il permettre l'ouverture de son usine de trituration de graines d'oléagineux?

#### REBRAB, UN PDG ENTRE EN POLITIQUE

On peut s'étonner de cette volonté des pouvoirs publics à empêcher l'ouverture de l'usine de trituration de Cevital.

Jusqu'à ces dernières années, le PDG de Cevital était bien vu des cercles du pouvoir. Il était bien en cour. De par les avantages dont il bénéficiait, on peut affirmer qu'il appartenait même au système.

Il avait ses entrées et bénéficiait de nombreux appuis au niveau de l'administration.

« Il n'a jamais fait autant d'argent que sous Bouteflika ! s'offusque un ancien ministre. Vous n'avez qu'à comparer son chiffre d'affaires de 1999 à celui qu'il fait aujourd'hui. Même les stations d'essence Naftal, publiques, ont confié la gestion des supérettes à Uno, filiale de Cevital.<sup>13</sup> »

C'est cette confortable situation proche des milieux dirigeants qui avait permis à ce roi du fer à béton de se construire un empire agro-industriel.

Grâce à de solides appuis politiques, Issad Rebrab a pu obtenir un quasi monopole sur l'importation du sucre roux brésilien. Quant à l'huile brute, il partage ce monopole avec la famille Kouninef. Cevital raffine dans des usines toutes situées à même les ports d'arrivée de ces matières premières.

#### CEVITAL, DE NOMBREUSES AIDES PUBLIQUES

Pour développer ces activités Cevital a perçu de nombreuses aides publiques (subventions à l'investissement, prêts bancaires bonifiés, exonération de TVA sur les matières premières importées, ...).

Par ailleurs, le sucre et l'huile étant des produits de base largement subventionnés par les pouvoirs publics, Cevital reçoit de confortables royalties pour chaque kilo de sucre ou litre d'huile raffiné dans ses usines et vendu au consommateur local algérien.

Ces deux activités situées dans un marché captif et assuré de la garanti de paiement de l'Etat sont devenues au fil des années une prodigieuse machine à cash pour Cevital. Fort de cette position, Issad Rebrab a souhaité s'affranchir de ses parrains notamment en tentant d'acheter un organe de presse. Progressivement, il est entré en politique. Ainsi en mai 2018, Cevital publie dans TSA-Algérie un communiqué indiquant: « le président de Cevital, M. Issad Rebrab, ainsi que l'ensemble des collaborateurs du groupe [...] expriment leur soutien total et leur solidarité agissante avec Me Ali Yahia Abdennour, dont le parcours, les sacrifices et le sens de la justice imposent à tous reconnaissance, respect et considération ». Or, Me Ali Yahia Abdennour en prise avec un problème de cadastre pour son logement est le président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme, est un farouche opposant à Abdelaziz Bouteflika.

« Mais quelle mouche a piqué Issad<sup>14</sup> ? se désole un proche. En tant qu'opérateur économique, quel besoin d'appuyer un opposant direct au régime dans un conflit avec le cadastre ? C'est clairement une marque de soutien à la dissidence !

#### REBRAB, UN JEU DANGEREUX

En se mêlant avec aisance à la foule qui défilait à Béjaïa, Issad Rebrab poursuit un cheminement entamé depuis plusieurs mois. Il a pour cela utilisé plusieurs registres.

Ainsi, il a joué sur le côté régionaliste. Face à la résistance de ses anciens parrains contre son entrée en politique, il n'a pas hésité à clamer que ses projets faisaient l'objet de blocages, cela était à cause de ses origines kabyles. On ne peut que s'étonner de ces propos. Pour rappel, d'autres agro-transformateurs ont vu leurs projets bloqués telle la boulangerie industrielle du groupe Benamor.

Mais ce qui peut expliquer la facilité avec laquelle le "tueur au regard d'ange" a pu rejoindre les cortèges de

manifestants c'est que Cevital est devenu l'un des plus gros employeur régional. Face à la baisse des investissements publics et des recrutements, l'entreprise Cevital apparaît aujourd'hui pour beaucoup de jeunes à la recherche d'emploi comme la seule issue entre le chômage et la précarité.

#### CEVITAL, FAIRE TRAVAILLER LES PAYSANS ALGERIENS

Avec son projet d'usine de trituration de graines d'oléagineux, Cevital pourrait créer de nombreux emplois locaux. Cela, d'abord dans l'usine proprement dite, mais également dans les campagnes.

Actuellement, les importateurs tels Rebrab, Dahmani de LaBelle ou Mazouzi font essentiellement travailler les paysans américains, brésiliens ou français. En effet, la matière première agricole de leurs usines provient entièrement de l'étranger. Or, afin de créer des emplois ruraux, il serait possible de produire une partie de cet approvisionnement localement. L'avantage supplémentaire serait de réduire l'hémorragie actuelle de devises.

#### SUCRE ET HUILE DZ, YES WE CAN!

Produire du sucre et de l'huile à partir de matières premières locales est possible. Certes, il ne s'agit pas de produire la totalité des besoins locaux, mais seulement une partie afin de garder une plus grande liberté de manoeuvre de négociation lors des achats sur les marchés mondiaux.

Outre la création d'emplois, la production locale de betterave à sucre et d'oléagineux présente l'intérêt de mettre en repos les sols. En effet, depuis 2008, du fait des prix rémunérateurs offerts par l'OAIC, on enregistre un regain d'intérêt pour la culture du blé dur. Mais le retour fréquent des céréales à paille sur les mêmes parcelles a entraîné l'apparition de tout un cortège de parasites (nématodes, maladies à champignons et mauvaises herbes) et de ravageurs (vers blancs, rongeurs). Intercaler entre deux cultures de céréales une culture d'espèce différente permet de casser le cycle de vie de ces indésirables. Par ailleurs, souvent oubliée, la transformation locale de plantes entières génère la production de sous-produits (mélasse, pulpe, tourteaux) qui entrent dans la fabrication des aliments du bétail. Ces sous-produits seraient les bienvenus. Rappelons que les importations annuelles de soja et de maïs pour aliments du bétail se chiffrent à 1,4 milliard de dollars.

#### USINES DE TRANSFORMATION, DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Le développement de la betterave à sucre en Algérie, n'est pas une chose inimaginable. Jusque dans les années 70, en Algérie des agriculteurs produisaient de la betterave à sucre. Pendant la période coloniale une raffinerie avait été construite à Sfisef puis dans les années 70, sous l'impulsion du Président Houari Boumédiène, une autre usine avait été construite à

Guelma.

A cette époque, les semences monogermes n'existaient pas et les agriculteurs devaient recourir à la pénible opération manuelle du démarriage. C'est une des causes du désamour des producteurs pour cette culture. A cela, il faut ajouter les dysfonctionnements du secteur agricole de l'époque. Cela a abouti à l'arrêt de la culture. Pourtant, les agriculteurs Marocains arrivent, bon an mal an, à produire 50% des besoins nationaux en sucre.

En Algérie, l'augmentation de la production de tomate industrielle montre le haut niveau de maîtrise technique auquel sont arrivés les producteurs et transformateurs. Aujourd'hui les techniques mises en oeuvre font appel à l'introduction de variétés à maturation groupée, la production de jeunes plants, l'irrigation au goutte à goutte, la mécanisation progressive de la récolte. Cette récolte est l'occasion d'une mobilisation de moyens logistiques conséquent afin d'approvisionner les conserveries.

Dans le cas de la betterave à sucre, les usines de transformation nécessitent des investissements considérables. Ceux-ci ne peuvent être amortis qu'avec une aide publique ainsi qu'une vision à long terme permettant la mobilisation de capitaux privés importants. Un approvisionnement conséquent des conserveries nécessite également une implication des transformateurs dans l'encadrement technique des producteurs. L'exemple de la Cosumar au Maroc est particulièrement édifiant.

L'expérience acquise par nos voisins montre que si la production locale de sucre de betterave nécessite des investissements conséquents elle n'en reste pas moins très rentable pour les agriculteurs et les transformateurs.

#### REBRAB, JOUER LA CARTE NATIONALE

En se mêlant au flot des manifestants, le milliardaire Rebrab a voulu se refaire une virginité et se forger l'image d'une personnalité proche des petites gens. Déjà, par le passé, il avait fait appel aux services de la société française Publicis afin de redorer l'image de Cevital. En fait, l'amélioration de l'image de ce groupe et de son PDG auprès de l'opinion publique passent par des gestes concrets en faveur de l'emploi rural et des jeunes diplômés. Dans cette optique, il est à souhaiter qu'à l'avenir l'usine de trituration de Cevital utilise, au moins en partie, une matière première locale.

#### HIRAK, IMPOSER RELANCE DES CULTURES INDUSTRIELLES ET CONTRACTUALISATION

Ce qui a jeté dans la rue des dizaines de milliers de manifestants est un sentiment d'indignation face à la volonté d'un 5ème mandat. Mais à l'avenir, la cause de nouveaux mouvements sociaux pourrait être les mesures d'austérité que ne manqueront pas de devoir prendre les pouvoirs publics de quel bord qu'ils puissent être. En effet la baisse de la rente liée à la vente des hydrocarbures devrait amener dans les deux

ans à venir à des choix budgétaires douloureux. L'ex-premier ministre Ahmed Benbitour a régulièrement indiqué dans les médias l'impasse budgétaire actuelle.

Des amortisseurs de crise sont donc nécessaires. La relance des cultures industrielles (betterave sucrière, oléagineux) s'avère un moyen de créer des emplois. Dans le cas des oléagineux, il peut être envisagé l'installation de petits ateliers de trituration à côté d'usines d'investisseurs privés<sup>15</sup>. Ces ateliers permettraient une meilleure répartition de la valeur ajoutée actuellement captée par les seuls raffineurs d'huile brute importée.

Mais au-delà des cultures industrielles, la participation de tous les transformateurs s'avère indispensable à l'effort de soutien au secteur agricole. En effet, comme dans le cas de la tomate industrielle et dans le cas de certaines laiteries privées, en l'absence de coopératives paysannes, c'est aux transformateurs d'encourager la production locale de lait, céréales, légumes secs ou cultures industrielles.

La signature de conventions entre agriculteurs et transformateurs doit permettre une politique de contractualisation. Dans ce système, le transformateur aide le producteur en intrants (semences, engrais, phytosanitaires, ...) voire en moyens de financement (avance sur récolte, ...) et en échange celui-ci s'engage à lui verser sa récolte sur la base de prix équitablement négociés.

Le hirak pourrait donc être l'occasion d'un renouveau des cultures industrielles.

---

<sup>15</sup> En 2014, le groupe Mazouz avait un temps envisagé un investissement de 280 millions d'euros dans une usine de trituration.

## ALGERIE, GERER L'APRES BOUTEFLIKA 20 MESURES URGENTES ET PRATIQUES POUR AUGMENTER LA PRODUCTION LOCALE DE CEREALES.

Djamel BELAID. 19 Août 2019

Ce document de travail liste quelques propositions pratiques à l'intention des **pouvoirs publics** qui succéderont au président Bouteflika. Mais ces propositions concernent également **céréaliers, cadres de terrain et élites rurales**. En effet, nous pensons que la participation de tous est nécessaire à la poursuite du renouveau agricole qui se manifeste dans les campagnes ces dernières années. Et en particulier les agriculteurs, trop longtemps cantonnés dans un rôle subalterne par l'administration agricole.

En effet, en Agérie, il n'existe aucun organisme agricole où ce sont des agriculteurs qui gèrent un budget et recrutent des techniciens. En Algérie, le paritarisme en matière agricole est pratiquement inexistant.

Cette façon de voir est prégnante à tous les niveaux de l'encadrement agricole. Il s'agit d'en être conscient et de s'en défaire. C'est l'agriculteur qui est le maître du développement agricole, les pouvoirs publics n'ayant pour rôle que de mettre à leur disposition les outils les plus adaptés<sup>16</sup>.

Ces propositions ont pour objectif de sortir des "sentiers battus". Elles se veulent structurelles et non pas seulement conjoncturelles.

### Paroles d'experts

*"L'organisation est donc en premier lieu la responsabilité des producteurs eux-mêmes. Le rôle de l'Etat est de fournir un cadre juridique et politique approprié afin de favoriser leur éclosion et leur développement."* Denis Pommier Ingénieur agro-économiste 2009. Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord. Relever le défi du développement agricole et rural.

Ces propositions que nous soumettons aux différents membres de la filière céréales, visent donc avant tout à :

- rendre plus attractive** la production de céréales à travers une meilleure répartition de la valeur ajoutée provenant de la transformation des grains,
- formaliser** l'informel agricole à travers la mise sur place d'un statut du fermage,
- revisiter les pratiques** du dry-farming à la lumière des récents progrès agronomiques (agriculture de conservation),
- envisager un plan d'ensemble** en abordant les aspects technico-économiques mais également juridiques et fiscaux,
- confier plus de responsabilités** aux membres de la filière céréales et notamment aux agriculteurs à travers leur Chambre d'Agriculture, la promotion d'organisations professionnelles agricoles (OPA), et de coopératives de collecte de céréales.
- provoquer** un choc de rupture et être directement profitables à la filière céréales,
- redéployer**, plus que demander de nouveaux moyens financiers au budget de l'Etat.

**Redéployer,  
plus que demander  
de nouveaux moyens financiers au budget de l'Etat.**

### **1. Des propositions destinées aux pouvoirs publics.**

<sup>16</sup> On lira à ce propos l'analyse de Denis Pommier Ingénieur agro-économiste à la Délégation de l'Union européenne en Tunisie. Options Méditerranéennes, B 64, 2009. Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord. Relever le défi du développement agricole et rural.

## DU POINT DE VUE ECONOMIQUE

### Augmenter les surfaces emblavées en céréales

De nombreuses terres agricoles ne sont pas emblavées en céréales. Elles restent en jachère (travaillée ou pâturée). Les causes d'une telle situation sont diverses. Afin de pousser les agriculteurs à emblaver ces terres, il serait possible d'envisager de sanctionner financièrement les terres laissées en jachère et de valoriser financièrement les terres mises en culture (les prix à la production des céréales et légumes secs vont déjà dans ce sens).

Un autre moyen serait de proposer une prime ayant un effet symbolique (seuil à définir) sur les terres consacrées aux surfaces autres que les céréales et les fourrages récoltés c'est à dire les légumes secs et les mélanges fourragers pâturés. Mais s'il est possible de maintenir ou d'augmenter le prix à la production des légumes secs, comment rémunérer les mélanges fourragers pâturés?

**Envisager de sanctionner financièrement  
les terres laissées en jachère.**

Un impôt lié aux surfaces agricoles nécessite des moyens humains de contrôle. Aussi, dans un premier temps, elles pourraient n'être mises en œuvre qu'au niveau des régions céréalières à fort potentiel. A noter que des outils tel le cadastre, le GPS et la cartographie aérienne permettent aujourd'hui de contrôler la surface des exploitations et la nature des cultures mises en place.

### **Propositions :**

- instaurer** un impôt agricole sur chaque hectare de terre agricole (pour accélérer le consentement à l'impôt, mettre d'abord un niveau bas qui sera relevé progressivement).
- maintenir**, voire augmenter l'attractivité financière des légumes secs venant en remplacement de la jachère.
- rendre** éligible à une prime les terres anciennement en jachères pâturées et aujourd'hui semées de fourrages et autres mélanges fourragers (méteil). Problème: difficile à mettre en oeuvre.

### Financement des activités agricoles, solliciter les grainetiers et les moulins

Des études universitaires<sup>17</sup> réalisées sur la plasticulture dans le sud du pays montrent la place grandissante des grainetiers dans le financement informel des activités agricoles (cas du crédit fournisseur). Il s'agit donc d'étudier dans quelle mesure ces grainetiers pourraient être des partenaires des services agricoles publics et notamment de quelle façon ils pourraient être sollicités afin d'encourager le financement de la culture des céréales.

### **Propositions :**

- favoriser** la création d'une représentation nationale de la corporation des grainetiers,
- encourager** les grainetiers à pratiquer des prix de gros aux céréaliers réalisant des commandes groupées d'engrais et de produits phytosanitaires.

### Financement des exploitations agricoles, créer une banque agricole

Selon certains spécialistes<sup>18</sup> une des causes du retard du développement agricole en Afrique du Nord vient du fait qu'il n'existe pas de banque appartenant aux agriculteurs. Une telle structure pourrait drainer les liquidités du monde agricole. Et qui mieux que l'expertise d'agriculteurs et d'agronomes afin de juger de la solidité de projets agricoles?

### Paroles d'expert:

---

<sup>17</sup> Les formes de financement informel des exploitations agricoles en Algérie: cas du crédit fournisseur. Ali DAOU DIENSA d'Alger  
a.daoudi@ensa.dzISTOM, Paris, le 21 janvier 2016

<sup>18</sup> Denis Pommier 2009.

*"Ces problèmes sont aggravés par un accès aux services financiers (épargne, crédit, assurance) très insuffisant et inadapté pour les producteurs de petite échelle. Les banques publiques ne sont pas à la hauteur de leur tâche et n'ont pas la confiance des agriculteurs. Les banques privées refusent le risque inhérent à la production agricole et ne prêtent pas aux pauvres. Au contraire de ce qui s'est produit en Europe au siècle dernier, dans aucun pays de la région n'ont émergé des institutions financières créées par, et appartenant aux agriculteurs pour les accompagner dans leur développement" .*

**Propositions :**

-**créer** les prémisses d'une banque des agriculteurs sous la forme de caisses mutuelles de wilaya.

**Financement de l'appui technique de terrain**

Les CCLS prélèvent sur chaque quintal de blé livré une taxe servant à financer des opérations d'appui technique à la production. Les sommes collectées sont actuellement reversées à la Chambre Nationale de l'Agriculture. Il s'agit également **d'élargir** l'assiette de ce type de cotisations aux grainetiers, firmes de l'agro-fourriture et entreprises de transformation des céréales.

**Propositions :**

-**assurer** une transparence et un contrôle paysan des taxes prélevées par les CCLS pour l'appui technique à la production,

-**laisser** gérer à travers des associations professionnelles locales, les céréaliers eux mêmes le montant des taxes prélevées pour l'appui technique à la production,

-**utiliser** les fonds issus des taxes prélevées pour permettre le recrutement par des agriculteurs organisés en groupe local de développement agricole, eux mêmes de techniciens,

-**prélever** sur chaque quintal de céréales transformés par les moulins une taxe destinée au financement de l'appui technique de terrain,

-**asujettir** grainetiers, firmes de l'agro-fourriture et entreprises de transformation des céréales d'une à une taxe pour chaque litre de produit phytosanitaire ou quintal d'engrais vendu. Cette taxe serait destinée à l'appui technique.

**Moulins, développer la contractualisation**

Ce n'est pas au MADR d'assurer le suivi technique de proximité aux céréaliers. Comme pour les filières lait et tomate industrielle<sup>19</sup>, ce rôle doit être dévolu aux opérateurs en amont (sociétés d'agro-fourriture, chambre d'agriculture, coopératives paysannes) et en aval de la production (minoteries et semouleries).

Quant à eux, les Instituts Techniques doivent avoir pour rôle de produire des références techniques.

Concernant les moulins, il s'agit d'étudier l'expérience des quelques réseaux techniques d'appui à la production (Groupe Benamor, SMID Tell) afin de les généraliser. A ce props, l'expérience marocaine en matière de contractualisation (nommée « agrégation ») mériterait d'être étudiée.

**Propositions :**

-**attribuer** un agrément aux moulins privés les plus professionnels afin qu'ils puissent collecter directement les récoltes des céréaliers (cela, sous réserve de poursuite du monopole d'Etat sur le commerce des céréales).

-**encourager** les efforts déployés par les moulins privés<sup>20</sup> afin d'augmenter la production et la qualité des céréales cultivées localement (encadrement technique des producteurs). Cela pourrait se faire par l'attribution préférentielle de quotas de blé importé aux moulins les plus impliqués dans l'appui technique.

-**exiger** des moulins qu'ils financent des postes budgétaires de techniciens céréaliers de terrain,

-**définir** un cahier des charges définissant les obligations minimales des moulins en matière d'appui

19 L'agriculture contractuelle en Algérie : radiographie de dispositifs public-privé Ali Daoudi<sup>1,2</sup> Jean-Philippe Colin<sup>3,2</sup>, Salima Terranti<sup>4,2</sup> Sami Assassi<sup>1,2</sup> 1 : Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA) 2 : Centre de recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD) 3 : Institut de Recherche pour le Développement (IRD), UMR GRED 4 : Institut National de Recherche Agronomie d'Algérie (INRAA) a.daoudi@ensa.dz Communication aux 33èmes Journées du développement de l'Association Tiers Monde, Université Libre de Bruxelles, 22, 23 et 24 mai 2017

20 Groupe Benamor à Guelma, Smid Tell à Sétif.



technique aux agriculteurs.

## Attribuer un agrément aux moulins privés les plus professionnels afin qu'ils puissent collecter directement les récoltes des céréaliers.

### Exploitations, réduire les coûts de production

Afin de réduire le fardeau des subventions sur le budget public et afin de maintenir l'attractivité des céréales par rapport à l'élevage du mouton), les pouvoirs publics doivent orienter les exploitations vers la réduction de leur coût de production.

Cela passe par l'emploi de techniques peu coûteuses et la **réduction des coûts de mécanisation**. Dans le cadre de l'agriculture de conservation, il s'agit, par exemple, d'aller vers un abandon progressif du labour pour le remplacer par le semis direct. Celui-ci allie, en effet, plus grande rapidité d'exécution des chantiers de semis, et réduction des doses de semences et d'engrais utilisés. Selon la précocité des pluies automnales, un désherbage est nécessaire.

En année sèche, grâce à une meilleure préservation de l'humidité du sol, le semis direct présente l'avantage pour l'agriculteur de pouvoir récolter un minimum de quintaux et de récupérer ainsi sa mise de départ voir le tableau ci-dessous (R M'Rabet Settat-Maroc). Cet aspect est trop souvent oublié par l'encadrement.

**Tableau 10:** Rendement du blé (grain  $R_g$  et paille  $R_p$ , qx/ha), charges  $C_h$  (Dh/ha) et marges bénéficiaires brutes  $M_b$  (Dh/ha) en fonction du type de travail du sol pour un agriculteur de la Chaouia (Données non publiées).

Année	Semis direct				Travail conventionnel			
	$R_g$	$R_p$	$C_h$	$M_b$	$R_g$	$R_p$	$C_h$	$M_b$
1997-98	30	17	1600	7000	19	13	1900	3750
1998-99	33	14	1600	7550	10	09	1900	1200
1999-00	12	08	1600	2150	00	00	1700	-1700
2000-01	14	11	1600	2950	08	05	1900	550
Moyenne	22	13	1600	4912	09	07	1850	950

Dh = dirhams marocains

### **Propositions :**

-**accroître** la production des semoirs low-cost pour semis direct (type Boudour) produit à Sidi Bel-Abbès par l'entreprise CMA-SOLA (seuls 15 exemplaires produits à ce jour, ce qui est inacceptable),

-**assurer** une plus grande disponibilité des semoirs Boudour par la participation de concessionnaires privés en matériel agricole dans la commercialisation et la maintenance, par une aide à l'achat et à l'emploi de ce type d'engins.

-**associer** les constructeurs et artisans soudeurs locaux à la maintenance et l'amélioration des semoirs Boudour (exemple, par l'installation de roues plombeuses),

-**lier** le montant des crédits de campagne à l'utilisation des semoirs pour semis direct.

-**interdire** le labour en amont des barrages (zones à définir), étant donnée l'érosion provoquée par la pratique du labour, les semoirs pour semis direct pourraient être les seuls admis.

-**équiper** les unités motoculture de semoirs Boudour,

-**reconnaître** et promouvoir les Entreprises privées de Travaux Agricoles (ETA),

-**promouvoir** les CUMA et autres Cercles d'Echange de Matériel (un animateur en Chambre d'Agriculteur mettant en relation offre et demande de travaux agricoles).

### Prix à la production

Actuellement la prime blé dur encourage cette céréale alors que les importation en blé tendre sont prédominantes. Une réflexion sur le montant des primes s'impose d'autant plus qu'il pèse sur le budget de

l'Etat. Différentes options sont possibles.

**Propositions:**

- réduire** le différentiel d'attractivité entre BD et blé tendre,
- moduler** les prix en fonction des zones climatiques,
- instaurer** un montant maximum des primes reçues par exploitation afin de réduire "l'effet d'aubaine" dont bénéficient les grandes exploitations (celles-ci pourront réduire leur coût en passant au semis direct).

**Exploitations, encourager des moulins paysans**

Actuellement, les surfaces consacrées au blé dur et blé tendre sont concurrencées par les surfaces réservées à l'élevage ovin. C'est le cas avec la culture de l'orge et la jachère pâturée. Afin de conserver une plus forte attractivité à la culture du blé, les pouvoirs publics peuvent adopter plusieurs mesures. La principale est d'assurer une répartition plus équitable de la valeur ajoutée (liée à la transformation des céréales) entre céréaliers et transformateurs.

**Propositions :**

- encourager** la constitution d'ateliers modernes de transformation des céréales au sein de structures communes à plusieurs exploitations céréalières,
- assurer** à ces ateliers les mêmes avantages financiers et fiscaux (exonération sur les bénéfices et bien sûr les faire bénéficier des mêmes compensations financières que les grands moulins privés).

**CCLS, participation à la transformation des céréales**

La baisse des revenus pétroliers implique d'envisager de nouvelles rentrées financières pour rémunérer les céréaliers mais aussi assurer le fonctionnement des CCLS. La transformation des céréales constitue une activité très rentable. Ce type d'activité devrait être autorisé au niveau des CCLS; au moins pour une partie ou la totalité des céréales qu'elles collectent.

Il s'agirait ainsi, de procéder à une meilleure répartition de la valeur ajoutée obtenue lors de la transformation des céréales. Rappelons que cette valeur ajoutée est actuellement essentiellement captée par les urbains détenant des moulins privés.

**Propositions :**

- autoriser** les CCLS à transformer des céréales et à conditionner les légumes secs (demi-gros et détail). L'activité de transformation par les CCLS pourrait se faire en s'équipant de matériel neuf ou en rachetant des moulins privés, actuellement en sous-capacité, ou en collaborant avec eux.
- autoriser** les CCLS à passer des accords avec les moulins privés afin d'utiliser leurs installations en sous-capacités pour des volumes définis de céréales à écraser. Pour cela, définir la législation adéquate.

**Instituts techniques, participation financières des firmes d'amont et d'aval**

Afin de leur donner plus de moyens matériels, humains et financiers, les instituts techniques dépendant du MADR devraient s'ouvrir à l'amont, à l'aval et aux agriculteurs.

Des partenariats sont possibles. En effet, plusieurs sociétés de l'agro-fouritures développent des initiatives originales. Exemples:

- promotion** des analyses annuelles d'azote du sol pour affiner les apports d'engrais azotés (Syngenta Saba Plus),
- essais** de traitements nouveaux sur semences (Syngenta),
- encouragement** de la production de semences de vesce<sup>21</sup> par Axiom Spa à Constantine,
- construction** de pivots rotatifs par des artisans soudeurs à El Oued.

**Propositions :**

- intégrer** dans leur conseil scientifique ou conseil d'administration des instituts techniques représentants des firmes d'amont et d'aval de la filière céréales ainsi que des représentants des céréaliers.
- accompagner** cette participation d'une contribution financière au budget des instituts,
- dissoudre** l'INVA et ré-affecter ses moyens matériels aux autres instituts techniques,

<sup>21</sup> Cette production de semences de vesce est originale; elle utilise la féverolle comme tuteur.

-**utiliser** les postes budgétaires de l'INVA pour en doter en techniciens de terrain des associations de céréaliers,

-**développer** une politique d'embauche de contractuels (CDD), afin de favoriser l'émulation.

**Dissoudre l'INVA et utiliser  
les postes budgétaires  
pour en doter des associations de céréaliers.**

### **Chambres d'Agriculture, attribution d'une partie des impôts fonciers**

Les Chambres d'Agriculture (CA) devraient recevoir une partie des sommes provenant des impôts fonciers prélevés sur le monde agricole, rural et urbain (comme cela se pratique, par exemple, en France).

#### **Propositions:**

-**affecter** aux Chambres d'Agriculture une partie des sommes provenant des impôts fonciers,

-**doter** les CA de délégations de daïra composées d'équipes de 2 à 3 techniciens recrutés par les adhérents paysans de la CA.

### **DSA et autres structures étatiques agricoles**

Transférer les postes budgétaires des personnels agissant dans le domaine de la vulgarisation et l'appui à la production aux chambres d'agriculture et autres associations professionnelles réellement représentatives.

### **Coopération internationale, bénéficiaire du savoir-faire étranger**

Il ne faut pas se voiler la face. De nombreux cadres des services agricoles sont restés dans des schémas techniques datant des années 60. La formation passée et actuelle de techniciens et ingénieurs agronomes reste coupée des avancées techniques mais surtout organisationnelles existant à l'étranger. Une mise à jour des connaissances est indispensable. Or, dans le domaine de la céréaliculture en zone semi-aride plusieurs organismes (CIHEAM, ICARDA, CIRAD<sup>22</sup>, FERT) possèdent une réelle expérience.

**De nombreux cadres des services agricoles  
sont restés dans des schémas techniques  
datant des années 60.**

En Syrie, de 2005 à 2011, l'ICARDA a beaucoup travaillé sur l'agriculture de conservation et notamment a impulsé la fabrication de semoirs low-cost par des artisans locaux. Quant à FERT, ses réalisations en Tunisie sont exceptionnelles : promotion du semis direct de céréales sous couvert de luzerne, mise au point de mélanges fourragers (méteil) à base d'espèces fourragères locales, réalisation de témoignages vidéo en langue arabe.

#### **Propositions :**

-**inclure** dans les contrats d'importation des céréales, une clause sur la formation des personnes des CCLS et des céréaliers,

-**inviter** les experts Australiens ayant travaillé auprès de l'ICARDA afin de stimuler la production locale de semoirs pour semis direct par des entreprises et artisans locaux (les besoins en semoirs sont immenses),

-**créer** autour de ces experts internationaux et des experts locaux un cluster machinisme dans le but de regrouper les intervenants de la filière afin d'améliorer le matériel spécifique aux céréales et légumes secs (semoirs, bineuses, herse, houes rotatives, moissonneuses-batteuses, ... etc),

-**développer** une coopération active avec FERT<sup>23</sup> ainsi que les services agricoles Tunisiens impliqués dans l'agriculture de conservation,

-**donner**, à qualité équivalente, la priorité à la production locale de petit matériel de manutention des

<sup>22</sup> Voir notamment les travaux de Lucien SEGUY.

<sup>23</sup> Alors qu'en Tunisie, FERT collabore de façon très efficace au développement de la céréaliculture, en Algérie cette ONG est utilisée seulement pour des partenariats concernant l'apiculture. Serait-ce faute d'interlocuteurs valables?

céréales (tapis roulants, vis sans fin, ...). Entreprises concernées (BEKAI, Motoresst ...),  
-**stimuler** la production nationale de cellules métalliques pour stockage des céréales (entreprises concernées DJOUDI Métal, ...)

## DU POINT DE VUE JURIDIQUE ET ORGANISATIONNEL

Actuellement, comme le note l'agro-économiste Omar BESSAOUD, c'est un véritable vide juridique qui entoure les exploitations<sup>24</sup>. Dans de telles conditions, des céréaliers sans terre se voient exclus des aides publiques et cantonnés dans l'informel.

Concernant les coopératives de service et de collecte des céréales, de nouveaux droits devraient leur être octroyés afin de susciter plus d'intérêt de la part des céréaliers.

Concernant les chambres d'agriculture, un premier bilan d'étape mérite d'être établi afin de renforcer la représentativité des agriculteurs.

### **Foncier, officialiser la location des terres agricoles**

L'existence d'un marché de la location des terres agricoles est normal. Rappelons qu'en France plus de 60% des superficies cultivées n'appartiennent pas aux agriculteurs mais sont louées. Les pouvoirs publics ne doivent donc pas criminaliser ce genre de pratiques mais les encadrer comme cela se fait à l'étranger.

#### **Propositions :**

-**promulguer** une loi sur le fermage permettant à des agriculteurs de travailler des terres qu'ils louent et définissant les droits et obligations de chaque partie.

-**installer** pour chaque zone agro-climatique, des commissions mixtes définissent annuellement les tarifs de location des terres.

#### **Paroles d'experts:**

*"En Algérie, où on nous renvoie à une « nécessité » de privatiser les terres pour résoudre les problèmes de développement, il faut argumenter et faire comprendre que la question n'est pas celle de la propriété mais celle de l'exploitation. En France, on a bien trois quarts des terres qui sont exploitées en fermage et non sous le régime de la propriété ! Les politiques foncières mises en œuvre dans les pays du Nord sont largement méconnues."* Entretien avec Omar Bessaoud sur les communs. Réalisé par Martine Antona (CIRAD) dans le cadre du chantier de réflexion du Comité Technique Foncier et Développement. Rédigé par : Omar Bessaoud, Martine Antona. Mars 2018. Site: Agter.org.

### **Statut des exploitations : éviter le morcellement**

Au niveau de certaines exploitations familiales, il arrive que le travail des terres soit confié à un seul membre de la famille. Il s'agit donc de légaliser ce genre de situation qui permet d'éviter le morcellement des exploitations.

#### **Propositions :**

-**développer** des formes juridiques telles les sociétés civiles d'exploitation agricole (SCEA).

-**assurer** un cadre juridique afin que les co-indivisaires puissent être rémunérés légalement.

#### **Travaux d'experts:**

*"Afin d'éviter le morcellement des terres lié à l'héritage intergénérationnel et à l'indivision, la législation foncière peut inciter les co-exploitants ou co-indivisaires à créer des sociétés civiles et/ou des sociétés agricoles d'exploitation en commun, constituées de parts transmissibles et négociables de manière à maintenir l'unité et la viabilité des terres agricoles."* El Watan 6 Août 2016. Omar Bessaoud: A qui confier l'avenir alimentaire et agricole de l'Algérie?

### **Coopératives paysannes, offrir des avantages fiscaux et de nouveaux droits**

En Algérie, il n'existe pas de véritables coopératives paysannes. Les CCLS et Cassap<sup>25</sup> usurpent cette dénomination. Elles ne sont que des dépôts décentralisés de l'OAIC dont le directeur local est flanqué d'un conseil de gestion élu mais sans aucune prérogative.

<sup>24</sup> Consulter à ce propos le travail du Pr Omar BESSAOUD.

<sup>25</sup> Le summum de l'incohérence est atteint avec les Cassap dont la dénomination actuelle est "Sarl Cassap". Rappelons que le terme de "coopérative" renvoie à des statuts définis internationalement.

Il s'agit de maintenir le monopole d'Etat sur le commerce du blé mais aussi, sur le long terme, de faire évoluer les CCLS en de véritables coopératives céréalières tel que le définit le statut universel de la coopération.

En attendant, les CCLS doivent être le lieu de formation de leaders paysans à même de s'affranchir à terme de la tutelle de l'administration.

A travers l'activité de leurs technico-commerciaux, les CCLS doivent montrer ce que pourraient être, à l'avenir, de véritables coopératives céréalières de collecte et d'approvisionnement.

**Les CCLS doivent être le lieu de formation  
de leaders paysans  
à même de s'affranchir  
à terme de la tutelle de l'administration.**

**Propositions :**

- envoyer** à l'étranger des missions d'études pour étudier le fonctionnement de coopératives céréalières de collecte et d'approvisionnement,
- laisser** de façon générale plus de place à l'initiative paysanne dans la gestion des CCLS (exemple dans la planification du calendrier de travaux des unités motoculture des CCLS),
- attribuer** aux technico-commerciaux des CCLS (et des Casap) des zones régionales précises (secteur),
- rémunérer** les technico-commerciaux des CCLS (et des Casap) au volume d'engrais et de produits phytosanitaires vendus dans leur secteur,
- rémunérer** les technico-commerciaux des CCLS aux volumes de céréales collectées sur leur secteur.

**Coopératives paysannes, offrir des avantages fiscaux et de nouveaux droits**

Il s'agit d'encourager les céréaliers à investir dans la création de coopératives paysannes de collecte des céréales, d'approvisionnement (vente d'intrants agricoles). Ces coopératives existeraient aux côtés des CCLS et possèderaient une totale autonomie de gestion. Elles seraient organisées selon le statut universel des coopératives agricoles.

**Propositions :**

- promulguer** ou dépoussiérer la législation actuelle afin de développer aux côtés des CCLS, des coopératives selon le statut universel de la coopération (part sociale, un adhérent pour une voix, recrutement du directeur par les adhérents). Ces coopératives concerneraient la collecte, les approvisionnements et la transformation.
- encourager**, à travers le maintien et le renforcement d'avantages fiscaux et financiers, la création de Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA) et de Cercles d'Echange de matériel<sup>26</sup>.

**Négoce des céréales**

Une éventuelle adhésion de l'Algérie à l'OMC obligerait à revoir le monopole d'Etat sur les céréales. Comme au Maroc, une telle adhésion devrait se traduire par la disparition de l'OAIC. Dans une telle optique, comment se préparer?

- envisager** l'achat direct de blé local par les moulins privés et publics, cela par l'attribution de quotas sous forme d'enveloppes financières assurant la compensation entre prix à la production et prix de vente à la consommation.

**Chambre d'agriculture, pour plus de représentativité**

L'agro-économiste Omar BESSAOUD<sup>27</sup> porte un regard sévère sur le mode de fonctionnement des chambres d'agriculture.

**Travaux d'experts:**

<sup>26</sup> Un animateur de la chambre d'agriculture gère les offres et demandes de travaux agricoles des adhérents sur la base de tarifs définis conjointement.

<sup>27</sup> Loi n° 90-31 du 4-12-90 relative aux associations. ÉCONOMIE RURALE 303-304-305/JANVIER-MAI 2008.

« Les Associations professionnelles agricoles sont créées dans le cadre de la loi sur les associations (quel que soit leur type). Elles étaient quasiment inexistantes avant les années 1990, mises à part deux ou trois s'occupant de l'élevage. En 1999, on compte, d'après les services du ministère de l'Agriculture, environ 1 300 associations regroupant 112 000 adhérents, toutes ayant été créées dans le cadre de la loi 90-31 sur les associations de 1990 (qui ne soumet plus à autorisation politique la création d'associations de citoyens). Les associations de wilaya, nationales et régionales, ont pratiquement toutes été créées à l'instigation de l'administration agricole qui en avait besoin pour mener à bien la mise en place des Chambres d'agriculture de wilaya et nationale. » Omar BESSAOUD ÉCONOMIE RURALE 303-304-305/JANVIER-MAI 2008.

### **Propositions :**

-**baser** les élections non plus seulement par rapport aux associations professionnelles, mais sur la base des adhérents selon la formule : « une personne, une voix »,  
-**décider** que le secrétaire de chambre d'agriculture soit recruté par les adhérents et non plus nommé par le MADR.

### **Grainetiers, partenaires des céréaliers**

Comme déjà souligné, les céréaliers font de plus en plus appel aux « grainetiers » encore appelés « négoce » ou secteur de l'« agro-fourniture » à l'étranger. A côté des filiales de grands groupes étrangers spécialisés dans les produits phytosanitaires (Syngenta, Bayer... etc) ou les fertilisants (Timac, ...) existe différents établissements à capitaux nationaux et de plus ou moins grande taille (ProFert, détaillants locaux...).

Dans le cadre d'une étude sur la plasticulture dans le Sud, l'agro-économiste Ali DAOUDI<sup>28</sup> note l'apport technique mais aussi financier de cette corporation aux exploitations. Dans le domaine céréalier, concernant les produits phytosanitaires et les engrais l'apport technique de l'agro-fourniture est indéniable. Grâce aux spécialistes travaillant dans les maisons mères de ces sociétés, les agriculteurs Algériens sont en mesure de bénéficier de techniques nouvelles que les Instituts Techniques et la Recherche Agronomique locale sont encore incapables d'apporter.

### **Propositions:**

-**assurer** l'organisation de la corporation de l'agro-fourniture<sup>29</sup> afin que les pouvoirs publics aient des interlocuteurs identifiés et fiables,  
-**orienter** l'action du secteur de l'agro-fourniture et des grainetiers à travers les outils que sont la TVA (suppression/augmentation), la fiscalité et la réglementation sanitaire,  
-**définir**, un cahier des charges en matière de vulgarisation technique (reconnaissance du travail des agents technico-commerciaux, journées techniques, visite de parcelles, plate-forme de démonstration, ...) auquel devra se conformer tout intervenant de l'agro-fourniture,  
-**définir** les modalités d'un partenariat gagnant-gagnant entre agriculteurs et agro-fourniture. Exemples: possibilité d'aides financières aux agriculteurs (sous forme d'avance sur récolte) ou d'achats groupés par des agriculteurs afin de bénéficier de prix de gros (l'idée étant également de favoriser l'esprit de coopération entre agriculteurs).

**Définir les modalités d'un partenariat  
gagnant-gagnant entre  
agriculteurs et agro-fourniture.**

### **Pain, réduire le gaspillage**

Les images de baguettes de pain jetées dans des poubelles constituent l'une des manifestations les plus visibles du gaspillage du pain en Algérie. Le climat sec ou humide sur le littoral ne garantit pas une qualité durable à la baguette de pain (baguette parisienne).

28 Les formes de financement informel des exploitations agricoles en Algérie: cas du crédit fournisseur. Ali DAOUDIENSA d'Alger a.daoudi@ensa.dzISTOM, Paris, le 21 janvier 2016

29 Dans le cas des boissons l'Association des Producteurs Algériens de Boissons est un modèle d'auto-organisation d'une corporation.



Les solutions sont multiples :

- **assurer** une « vérité des prix » du pain (en Egypte, grâce à une carte à puces, seuls les ménages à faibles revenus bénéficient du soutien des prix),
- **jouer** sur les qualités boulangères des farines ou adopter des mesures de réutilisation du pain sec.

**Propositions:**

-**étudier** l'expérience égyptienne de cartes à puces pour l'attribution de pain subventionné aux ménages à faible revenu,

-**revoir** à la hausse les paramètres technologiques des blés tendres importés afin d'assurer une plus grande qualité des baguettes de pain,

-**tester** la vente au détail de pain sous forme de pâte fraîche levée ou congelée que les consommateurs pourraient cuire chez eux à leur guise et selon leurs besoins,

-**développer** des formes de ré-utilisation par les boulangers-pâtisseries et les ménages du pain sec non consommé (exemple sous forme de chapelure),

-**développer** la consommation humaine de semoule d'orge (sa richesse en fibres et beta-glucane en fait un aliment à très haute valeur diététique).

**Etudier l'expérience égyptienne de cartes à puces  
pour l'attribution de pain subventionné  
aux ménages à faible revenu.**

## DU POINT DE VUE TECHNIQUE

Concernant les aspects techniques, il s'agit d'agir sur des points prioritaires. Contrairement aux régions d'Europe à climat tempéré qui peuvent pratiquer des semis d'automne ou de printemps, dans le cas algérien toutes les grandes cultures (céréales, fourrages, légumes secs, oléagineux) sont à implanter **lors d'une seule période : l'automne**. Cela engendre de fortes pointes de travail dans les exploitations qui ont de multiples conséquences négatives. C'est une contrainte sous estimée par l'encadrement technique.

Par ailleurs, le contexte actuel est marqué par le **réchauffement climatique**. Il oblige à tenir compte des nouvelles façons de procéder afin de valoriser au mieux l'humidité du sol. Dans ce cadre là, l'agriculture de conservation trouve toute sa place, notamment en agriculture pluviale (terres non irriguées). Afin de maintenir le maximum d'humidité dans le sol, la lutte contre les mauvaises herbes constitue également une priorité.

Les propositions qui suivent seront à moduler selon les régions. Celles à haut potentiel pourraient se voir accorder une attention particulière afin que ces techniques soient le plus rapidement adaptées.

De par les moyens dont elles disposent, les CCLS méritent toute l'attention. Leur contribution actuelle à l'innovation agronomique concerne surtout les semences certifiées. Il s'agit de voir comment mieux utiliser leurs moyens afin de couvrir les autres aspects techniques: fertilisation et désherbage. Cependant, il ne faut pas oublier que quelque soit leur mérite et le dévouement de leur personnel, les services administratifs des CCLS, comme ceux des DSA et des Instituts techniques dépendant du MADR ne peuvent en aucune manière remplacer

- un corps de techniciens recrutés par des élus paysans des OPA,
- les services technico-commerciaux des firmes d'amont et d'aval.

C'est à ces derniers que doit revenir à l'avenir l'animation de terrain.

### **Travail du sol : abandonner le labour**

Ce point étant crucial nous le développerons en particulier. Le labour est une perte de temps et de carburant. En Algérie, il est à l'origine de l'érosion des sols. Pourtant cette opération est ancrée chez les agriculteurs. Après les opérations de labour, les façons superficielles relatives à la préparation du lit de semences sont longues et souvent inadaptées. D'où un retard des semis et également de faibles taux de germination-levée obligeant les agriculteurs à utiliser de plus fortes doses de semences.

Plus grave, en climat semi-aride comme les cultures semées au printemps sont rares, la majorité des semis se font à l'automne d'où des pointes de travail à l'origine de retards de semis. Or, le cycle de vie des céréales se trouve raccourci et le rendement réduit d'autant. La priorité est donc d'arriver à semer à temps (octobre) et non plus jusqu'au mois de décembre.

### **Propositions :**

- tirer** un premier bilan de la pratique du semis direct (à Sétif notamment),
- remplacer** le labour par le semis direct pour mieux valoriser l'humidité du sol,
- remplacer** le labour par le semis direct pour multiplier par 6 la vitesse de réalisation des semis (les semis peuvent ainsi être réalisés avant décembre).
- équiper** les unités motoculture des CCLS du semoir low-cost Boudour (produit par CMA-SOLA) afin de mieux vulgariser ce type de matériel.
- envisager** les moyens afin de dynamiser les ventes du semoir Boudour (seuls 15 exemplaires construits à ce jour). Pourquoi ne pas associer les concessionnaires privés?

### **Céréaliculture en zone steppique**

Le défrichage des zones de parcours steppique constitue un crime écologique. Cependant, certaines zones présentent des sols profonds susceptibles d'être emblavés.

En zone steppique il existe des zones au sol assez profond pour pratiquer des cultures de céréales irriguées ou non. Des possibilités d'une céréaliculture extensive existent. Elle peut permettre la production

- d'orge en grains,
- d'orge en vert à l'automne (g'sill),
- d'orge immature pâturée ou récoltée en début d'épiaison.

Mais il s'agit d'adopter les mesures agro-écologiques adaptées au milieu fragile de la steppe. Dans la mesure où l'aléas climatique rend plus aléatoire les récoltes en grains, il devient indispensable de réduire les coûts de production. Dans cette optique le semis-direct présente un fort intérêt et les récoltes pourraient être même envisagées en utilisant des moissonneuses-lieuses (spicadora) dont bon nombre fonctionnent encore.

#### **Propositions:**

- bannir** l'usage de la charrue en zone steppique, mais autoriser le semis direct
- interdire** les labours et travail au cover-crop,
- promouvoir** le semis direct (voir les expériences réussies menées par le HCDS),
- poursuivre** la politique initiée par le HCDS de construction de sed de dérivation dans le lit des oueds, en utilisant les images satellitales, afin de déterminer les meilleurs emplacements permettant l'épandage des crues.,
- construire** des semoirs adaptés à l'irrigation de submersion (cas de l'irrigation liée au sed de dérivation) en utilisant la technique dite du "raised-bed" développée en Egypte par l'Icarda (voir fiche technique sur le site "Impact Sciences" de l'Icarda).

#### **Travail du sol, transformer les semoirs conventionnels en semoirs pour semis direct**

Le manque de semoirs pour semis direct est actuellement crucial. Selon l'expert australien Jack Desbiolles ayant testé sur le terrain le semoir conventionnel fabriqué à Sidi Bel-Abbès par CMA-SOLA, il est possible de transformer ce semoir conventionnel à dents en double spire en semoir pour semis direct. Cela est en effet possible dans le cas des sols meubles et non caillouteux en suivant les modalités suivantes.

#### **Propositions:**

- **enlever** 4 des onze dents du semoirs,
- **espacer** ces dents afin de réduire les forces s'exerçant sur le châssis du semoir et pour éviter tout bourrage avec les résidus de récolte,
- **remplacer** l'actuelle pointe des dents par des dents plus étroites afin de renforcer la pénétration des dents dans le sol et afin de réduire les efforts de traction sur le tracteur,
- **renforcer** si besoin l'armature du châssis du semoir,

#### **Travail du sol, cas des 24 semoirs SD SOLA acquis par les CCLS**

L'OAIC a acquis 24 semoirs à gros gabarit pour semis direct. Il s'agit de semoirs portés de marque SOLA. Le fait que ces semoirs soient portés exige d'utiliser des tracteurs de forte puissance. Par ailleurs, étrangement, le modèle de semoir importé ne comporte qu'une trémie à grains et pas de trémie à engrais. Or, les CCLS peuvent avoir un effet d'entraînement à propos du semis direct lorsque celui-ci est correctement réalisé (dépot de la semence et de l'engrais en même temps).

#### **Propositions:**

- **modifier** ces semoirs pour leur adjoindre une trémie à engrais.

#### **Désherbage : développer la lutte chimique et mécanique**

En milieu semi-aride, les céréales poussent dans un contexte marqué par le manque d'eau. Assurer une lutte implacable contre la concurrence exercée par les mauvaises herbes permet donc d'assurer une meilleure alimentation hydrique aux plantes. C'est l'un des principaux facteurs limitant des cultures.

#### **Propositions :**

- favoriser** le désherbage chimique en prenant les mesures adéquates permettant une plus grande disponibilité (quantités, prix) en désherbants chimiques et en matériel (pulvérisateurs, citernes d'eau).
- favoriser** le désherbage mécanique en rendant disponible bineuses, herses étrilles et houes rotatives (cette démarche initialement propre à l'agriculture biologique européenne se développe aujourd'hui en agriculture conventionnelle).
- demander** aux concessionnaires de faire connaître tout type de matériel de désherbage mécanique en important les outils adaptés.
- réduire** temporairement les droits de douanes sur l'importation de bineuses, houes rotatives et herses étrilles.
- initier** la construction locale de bineuses, houes rotatives et de herses étrilles par des artisans soudeurs<sup>30</sup> et par le groupe PMAT.
- encourager** la fabrication de ces engins en accordant une aide financière<sup>31</sup> et matériel à tout constructeur local (ces engins, peu sophistiqués peuvent être aisément produit localement).
- envisager** de recourir à la pulvérisation par avion.

### **Désherbage : développer la concertation avec les constructeurs et importateurs**

L'industrie locale produit des pulvérisateurs et divers outils de désherbage dont des bineuses. Il s'agit de perfectionner le matériel existant (pulvérisateurs et bineuses) et de fabriquer les engins ayant fait leur preuve à l'étranger (herses étrilles, houes rotatives).

#### **Propositions:**

-**réunir** les fabricants (petits et grands, public et privés) et chercheurs au niveau d'un cluster afin de construire bineuses, herses rotatives et herses étrilles mais également d'envisager une modernisation des modèles de pulvérisateurs construits localement par PMA.

### **Fertilisation : développer la localisation des engrais**

En Algérie, les sols calcaires et secs réduisent l'absorption des engrais par les plantes (surtout dans le cas des engrais phosphatés). La solution passe donc par leur localisation au plus près des semences lors du semis. Par ailleurs, il semble que des intermédiaires spéculent sur le prix des engrais.

#### **Propositions :**

- vulgariser** la technique de localisation des engrais au semis des céréales et des légumes secs. Et cela que ce soit par le biais de l'emploi de semoirs pour semis direct ou conventionnel.
- demander** la possibilité de faire installer une deuxième trémie pour les engrais sur les modèles de semoirs conventionnels produits par l'entreprise CMA-SOLA à Sidi Bel-Abbès.
- demander** de faire installer une deuxième trémie pour les engrais sur les modèles de semoirs conventionnels produits par des artisans soudeurs.
- équiper** les semoirs conventionnels des unités motoculture des CCLS d'une deuxième trémie à engrais permettant de localiser les engrais et ainsi de contribuer à vulgariser ce type de matériel et de pratique.

### **Fertilisation azotée: développer l'analyse des reliquats azotés en sortie hiver**

Dans le sol l'azote possède une dynamique particulière qui nécessite des analyses de sol en sortie hiver. Sinon, il est difficile d'adapter la dose d'azote aux caractéristiques des parcelles. Conséquences: moindres rendements et moindre qualité des grains (mitadinage et faible poids spécifique).

La situation sécuritaire oblige à l'utilisation d'urée à la place d'ammonitrate. Les exploitations se trouvent défavorisées du fait des pertes par volatilisation de l'urée apportée en couverture. Ces pertes sont accrues par temps de vent et par temps sec. Bon nombre de céréaliers se plaignent des coûts élevés des engrais azotés.

#### **Propositions:**

- demander** aux propriétaires de moulins de réaliser les analyses de l'azote du sol,
- demander** aux autres opérateurs locaux (Fertial, laboratoires privés et d'universités, ...) de réaliser les analyses de l'azote du sol,

<sup>30</sup> Ce type de matériel peut également intéresser les producteurs de cultures maraîchères.

<sup>31</sup> On peut penser à des exonérations fiscales et ou baisse de TVA.

**-publier** en temps réel, sur les sites internet des opérateurs locaux (DSA, chambres d'agriculture, ...) les résultats de ces analyses d'azote afin d'indiquer aux agriculteurs n'ayant pas effectué d'analyses la tendance annuelle,

**-favoriser** (par des outils à développer) les pratiques d'enfouissement de l'urée apporté en couverture afin de réduire les fortes pertes enregistrées par volatilisation.

### Semences certifiées

#### **Semences, certifiées, un état des lieux**

Ces derniers temps la presse nationale a fait part de dysfonctionnements dans l'approvisionnement en semences certifiées. Ainsi à Tiaret, des céréaliers ont protesté après que les semences de blé dur qui leur ont été livrées par la CCLS aient été contaminées par des semences d'autres espèces (blé tendre et orge). A Constantine, des céréaliers ont noté la piètre qualité des semences certifiées livrées par les CCLS et ont proposé de faire participer le secteur privé à la commercialisation des semences de grandes cultures<sup>32</sup>.

Il n'existe pas d'obteneurs privés. Le réseau de multiplicateurs est constitué de fermes pilotes et de producteurs privés. Des entreprises d'agro-fourriture développent la production de semences de semences lentilles et de vesce (cas de Axium à Constantine).

On note une forte tension concernant les semences fourragères.

#### **Progrès des CCLS en matière d'usinage de semences**

Ces dernières années, le parc des CCLS en matériel d'usinage des semences certifiées a été considérablement renforcé. Une vingtaine de sites (dont la CCLS d'Adrar) ont été équipés de matériel moderne d'origine turque (Akyurek). Les CCLS ont par ailleurs recruté des techniciens pour l'utilisation de ce matériel et des opérations de contrôle qualité. Les CCLS de Annaba, Khemis Milliana se distinguent par leur dynamisme.

#### **Propositions:**

Grâce à l'acquisition d'un matériel moderne et d'un réseau de multiplicateurs les CCLS usinent des lots conséquents de semences certifiées. A côté de de type de semences, il s'agit de favoriser l'amélioration qualitative des semences de ferme.

**-favoriser** par l'importation temporaire et l'encouragement de la production locale la disponibilité en tarares,

**-favoriser** par l'importation temporaire et l'encouragement de la production locale la disponibilité en engins de traitement des semences,

**-reconnaître et encourager** le tri et le traitement à façon des semences de ferme par des unités mobiles appartenant à de petits investisseurs privés (exemple Ansej).

La production de semences en grandes cultures (céréales, fourrages) revêt en Algérie une importance primordiale. C'est un des moyens choisis par les pouvoirs publics afin de faire rentrer le progrès agronomique au plus profond des campagnes.

En matière de semences, la nécessité de variétés adaptées aux conditions locales fait que l'importation ne peut constituer un recours<sup>33</sup>. Aussi, à moyen terme, il s'agit d'encourager:

- **les obtenteurs locaux** potentiels (La Pr MECKLICHE de l'ENSA a récemment sélectionné une nouvelle variété de blé dur) à investir dans le secteur de l'amélioration variétale,
- **les obtenteurs installés** (ITGC),
- **les entreprises de production** de semences (Axium Constantine),
- **la création de coopératives** paysannes de collecte de céréales et d'approvisionnement. Certaines CCLS sont en fait d'anciennes coopératives paysannes; c'est le cas à Khemis-Milliana (*La Coopérative des céréales et légumes secs (C.C.L.S) fut créée en 1946 sous l'appellation de*

32 «Nous souffrons de la mauvaise qualité de la semence, il nous arrive de constater après l'ouverture du sac fourni par la CCLS que le grain est cassé en deux ou en plusieurs petits morceaux. En plus, le poids du sac de la semence commandée n'est jamais respecté.

La CCLS vend aux agriculteurs un sac de 50kg, mais après vérification nous constatons que le sac pèse parfois 48 et même 46 kg. (...) «Nous demandons aux autorités de permettre aux particuliers d'investir dans ce domaine, notamment dans la vente de la semence. Ce qui va créer un nouvel espace de concurrence et améliorer la qualité du produit». Des agriculteurs vident leur sac. El Watan 05.10.17 Yousra Salem.

33 D'éventuelles importations ne pourraient concerner que des semences venant des pays maghrébins aux conditions climatiques identiques.

*coopérative des légumes secs du haut chellif par un groupe de gros propriétaire colons<sup>34</sup>).*

A ce propos, il s'agit d'envisager la création d'un cluster semences de grandes cultures et d'un G.I.E à même de collecter différents financements (publics et privés notamment les industriels de la transformation des céréales).

A court terme, il s'agit de:

- **renforcer** le réseau de multiplicateurs de semences par le relèvement des primes mais aussi par les moyens d'appui technique et de contrôle,
- **renforcer** les quantités de semences certifiées usinées au niveau des CCLS (équipes en 3 x 8h, primes des salariés indexées sur les volumes produits et vendus<sup>35</sup>),
- **promouvoir** l'amélioration des semences de ferme par la mise à disposition d'unités mobiles de traitement (tri et traitement) mais également par la production locale de tarares (voir avec les Etablissement Djoudi Métal et Bakai), ces unités mobiles pourraient entrer dans le cadre de l'Ansej,
- **libéraliser** (comme en Tunisie<sup>36</sup>) le commerce de semences certifiées des céréales en autorisant le secteur privé à acquérir l'équipement nécessaire et à vendre des semences de céréales,
- **associer** les moulins privés à l'effort de production et de distribution de semences certifiées de blé (les transformateurs sont directement intéressés par les variétés meunières),
- **associer** les producteurs d'aliments de bétail et les laiteries<sup>37</sup> à l'effort de production et de distribution de semences fourragères certifiées (triticale, vesce, pois fourrager, sorgho...),
- **renforcer** les actions de vulgarisation du réglage des semoirs conventionnels et d'utilisation de semoirs pour semis direct au niveau des FDPS (le semis direct permet de passer de 200 kg de semences/ha à 80 kg/ha).

Au niveau national, en matière de semences, il existe donc un potentiel notable: CCLS, obtenteurs, producteurs de semences, agro-fourniture, fabricants de petit matériel agricole. La solution pour une plus grande disponibilité en semences de grandes cultures passe donc par la mobilisation de ces énergies à travers la définition d'un plan d'action avec une répartition des tâches pour chacun. Cependant, en plus de ces mesures de management de la filière, des mesures juridiques sont nécessaires afin de faire évoluer les structures existantes.

### **Rotations des cultures, développer l'alternance**

Du fait de la prime de 1000 da/quintal s'ajoutant au prix de 3500 DA/quintal, les superficies de blé dur se sont considérablement développées depuis 2008. Ce retour fréquent de céréales à pailles sur les parcelles s'est accompagné d'une cohorte de ravageurs (petits rongeurs, parasites divers dont insectes et nématodes, mauvaises herbes dont le brome). Dans la région de Constantine, par exemple, cette mauvaise herbe est devenue problématique.

La lutte contre ces nuisances passe par un allongement des rotations. Dans ce cadre là, selon les étages bio-climatiques, les cultures industrielles et fourragères ont toute leur place.

### **Propositions:**

- obliger** les raffineurs d'huile et de sucre importés à développer, par contractualisation, des cultures industrielles locales<sup>38</sup>,
- obliger** les producteurs locaux d'aliments du bétail à développer, par contractualisation, les cultures

34 <http://www.ccls-elkhemis.com/qui-somme-nous/notre-histoire/>

35 Cela sous-entend revoir (au moins partiellement) les statuts liés à la rémunération des employés des CCLS (agents travaillant au niveau de l'usinage, mais également tecnico-commerciaux chargés de prospecter le terrain).

36 La société tunisienne Cotugrain commercialise les semences d'Avoine, Féverole, Vesce, Fenugrec, Fève, Luzerne, Bersim, Blé dur, Blé tendre, Petit Pois.

37 A l'initiative de son dirigeant Mr Lounis Hammitouche, la Laiterie Soummam a par exemple contribué à améliorer la disponibilité en matériel d'enrubannage des fourrages.

38 Si du fait du matériel spécifique et des installations de transformation le cas de la betterave à sucre est un cas à part, dans le cas du colza, tournesol et carthame le matériel à utiliser est le même que pour les céréales.

permettant un remplacement partiel du maïs et soja importé. Il s'agit de l'orge, triticale, féverole, colza...

Afin de tenir compte de l'élevage ovin, souvent associé à la céréaliculture, il est indispensable d'utiliser les techniques permettant d'améliorer l'offre fourragère: cultures associées, méteil<sup>39</sup>, sursemis des jachères pâturées. L'amélioration de cette offre fourragère à l'hectare peut améliorer le revenu des exploitations et leur permettre de maintenir les emblavements en céréales (souvent sujets à des risques climatiques et donc à un revenu en baisse).

#### **Propositions:**

-**vulgariser** la culture associée de céréales et de luzerne (variété africaine) développée en Tunisie par l'ONG française FERT (l'optimum de croissance de chacune des cultures étant décalé, il est possible de les cultiver en même temps sur la même parcelle),

-**vulgariser** la culture de mélanges fourragers (méteil) comportant orge, vesce, sulla et fenugrec développée en Tunisie par l'ONG française FERT,

-**vulgariser** les techniques de "sursemis" consistant à semer, sans labour (semis direct) et donc à moindre coût, les jachères pâturées avec des espèces fourragères plus productives que la flore spontanée,

-**assurer** la production de semences fourragères nécessaires à la culture des mélanges tels pois-triticale mais aussi méteil ou le traditionnel mélange vesce-avoine,

-**assurer** la disponibilité en semences de colza fourrager<sup>40</sup> afin de produire des fourrages en vert en période de soudure (automne) à l'image du traditionnel "orge en vert" ou "g'sill".

#### **Stockage des céréales**

Le stockage des céréales est actuellement dévolu aux CCLS. Cependant, une part non négligeable de blé et surtout d'orge est stockée à la ferme. Il s'agit de moderniser ce mode de stockage.

#### **Propositions:**

-**élargir** les prêts à la modernisation du stockage des céréales à la ferme (à plat ou en cellules métalliques),

-**promouvoir** la fabrication locale de cellules métalliques.

#### **Obtention de références techniques**

Il est illusoire de faire progresser à la même vitesse l'ensemble des céréaliers. Mais les innovations peuvent se répandre à la faveur d'agriculteurs leaders.

Dans cette optique, il est impératif d'acquérir des références techniques locales. Cela peut se faire par l'édition de "carnets de champs" permettant de noter l'itinéraire technique de leurs parcelles. Un technicien local peut alors récupérer le maximum de données et les rentrées sur un tableur afin de comprendre quel a été l'itinéraire technique des meilleures parcelles.

#### **Propositions**

- **faire éditer** par l'ITGC, les DSA ou les CCLS des carnets de champs (ils pourront être sponsorisés par des firmes de l'agro-fourriture).

#### **Mise en oeuvre des aspects techniques (cas général)**

La mise en oeuvre de ces aspects techniques ne peut être confiée aux DSA ou aux stations de l'ITGC mais à des techniciens recrutés (pour des contrats de 2 à 3 ans renouvelables) par:

- les élus paysans d'associations professionnelles locales,
- les élus paysans de Chambre d'Agriculture,
- les élus paysans de coopératives céréalieres,
- les services techniques des moulins privés (voir le cas de Groupe Benamor).

Il s'agit de transférer des postes budgétaires sur l'appui technique de terrain. Cela pourrait se faire par une politique volontariste assumée et en concertation avec les instances syndicales ou bien à l'occasion de départ à la retraite.

39 Voir sur you tube <https://youtu.be/zV4FNINHA6g> Le méteil, performance et autonomie pour les éleveurs- الخلطة العلفية، إكتفاء ذاتي و نتائج للمربين

40 Sa croissance est rapide et permet une grande quantité de biomasse. La croissance ne s'arrête qu'à partir de 5°C.



Des contrats courts renouvelables permettront de ne conserver que les techniciens les plus motivés par l'animation de terrain. Leur recrutement et financement par leur employeur paysan permettra

- **d'exiger** une obligation de résultats,
- **d'éviter** le sempiternel problème de la voiture de fonction en leur demandant d'utiliser leur véhicule personnel en se faisant rembourser les frais kilométriques suite à leurs déplacements dûment justifiés.

Si les références techniques de base sont fournies par les stations de l'ITGC et par l'INRAA, les références techniques locales ne peuvent que provenir de pratiques novatrices paysannes et d'essais locaux de techniciens de terrain motivés travaillant sur des parcelles d'agriculteurs.

### **Mise en oeuvre des aspects techniques, (cas particulier des moulins et unités d'aliments du bétail)**

Ce sont les pouvoirs publics qui

- **dotent** les moulins et unités d'aliments de bétail de quotas de matières premières importées,
- **assurent** à ces investisseurs privés l'exclusivité sur un marché protégé par de fortes barrières douanières,
- **privilégient** le secteur de l'agro-transformation privée au dépend d'un secteur coopératif paysan local (voir la puissance des coopératives paysannes en France, Pays-Bas, Irlande ou Nouvelle-Zélande).

Aussi, la puissance publique est en mesure **d'exiger**, en échange, plus de patriotisme économique aux transformateurs. Cela, à travers la mise sur pied de services techniques d'appui à la production afin d'encourager la production locales de matières premières (amélioration du taux d'intégration).

Dans ce cadre là, ce secteur de l'agro-transformation doit être en mesure de déployer les efforts nécessaires de vulgarisation. En s'appuyant sur des techniques de management moderne et d'intéressement des technico-commerciaux, cette action d'animation de terrain présente une efficacité bien supérieure à celle que les services agricoles peuvent offrir.

Les transformateurs privés ayant des partenariats avec des investisseurs étrangers peuvent ainsi s'inspirer des méthodes organisationnelles ayant cours à l'étranger. (exemple, SIM avec Sanders-Avril).

## DU POINT DE VUE FISCAL

### Un impôt pour les terres agricoles et les terres en jachère

Actuellement, une proportion non négligeable de surfaces agricoles ne sont pas emblavées (jachère). Les causes sont diverses. La mise en œuvre d'un impôt agricole au prorata de la superficie des exploitations agricoles pourrait pousser propriétaires et fermiers à les travailler ou les louer.

L'instauration d'un impôt sur les terres agricoles permettrait de pousser les exploitations à gagner en productivité. Exemple, en s'affranchissant du labour. Cela, par une meilleure disponibilité en semoirs pour semis direct. Ils permettent de réduire les coûts de mécanisation et donc les besoins de financement des exploitants. Plus de surfaces pourraient donc être emblavées chaque année en céréales. Ce phénomène d'augmentation des surfaces emblavées a été observé en Espagne avec l'introduction du semis direct.

### **Propositions :**

-**imposer** fiscalement l'ensemble des terres agricoles,

-**imposer** fiscalement les terres laissées en jachère,

-**alléger** le coût de l'implantation des céréales pour les petites exploitations ne disposant pas de leur propre matériel, en renforçant le service motoculture des CCLS,

-**alléger** le coût de l'implantation des céréales pour les petites exploitations ne disposant pas de leur propre matériel, en assurant une plus large disponibilité en semoirs pour semis direct.

## **2 . Des propositions destinées aux céréaliers, cadres de terrains et élites rurales.**

Il s'agit là d'actions à entreprendre en dehors des cadres administratifs habituels. Des initiatives doivent être prises par les céréaliers, les membres de la filière et les élites rurales. Il ne faut plus se contenter dans un attentisme béat de l'action des pouvoirs publics.

### **JURIDIQUEMENT**

Le vide juridique qui entoure actuellement les exploitations ne pourra être comblé au plus vite que par des pressions venues des premiers concernés.

#### **Fermage : définir des barèmes de location des terres pr chaque wilaya**

Face à l'immobilisme des pouvoirs publics concernant le fermage, c'est aux acteurs de terrain de préparer les conditions à la venue de ce statut. Cela peut commencer par la création de commissions locales de fermage au sein de l'UNPA, Chambre d'Agriculture ou associations professionnelles pour définir les barèmes de location des terres à céréales. Selon la fertilité des sols des différentes zones dans une wilaya, peuvent être définis des montants de location. Exemple : 4 quintaux de blé par hectare loué et par année.

#### **Fermage : définir les fondements du fermage**

Les commissions définissant le barème de location des terres agricoles, ou tout autre collectif paysan ou rural pourraient élaborer ce que devrait être la loi sur le fermage. A partir des traditions locales et au regard de considérations juridiques il s'agit de fixer les modalités du bail pour la terre et les bâtiments.

### **ECONOMIQUEMENT**

#### **Exploitations : développer des moulins paysans**

Etant donnée la rentabilité de la transformation du blé, les céréaliers ont avantage à s'intéresser à ce type d'activité. Cependant, rien n'est prévu afin qu'ils reçoivent les mêmes compensations financières que les moulins privés. Aussi, pour le céréalier, se lancer dans la transformation tout en étant concurrentiel passe par la réduction de ses coûts de production et par la recherche de niches : farine et semoule bio et/ou complète, fabrication artisanale de couscous ou de pâtes alimentaires. Loin d'être une vue de l'esprit, ce type de démarche est indispensable afin d'arracher des concessions aux pouvoirs publics qui ne privilégient actuellement que les transformateurs.

#### **Approvisionnement, développer des groupements d'achats**

La marge bénéficiaire des céréaliers est rongée par différents intermédiaires. Aissi, c'est aux exploitants à se regrouper pour des commandes d'engrais, semences, et phytosanitaires en exigeant des prix de gros.

# HIRAK ET FUTUR MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

## APPEL POUR UNE AGRICULTURE PERMETTANT UNE MEILLEURE SECURITE ALIMENTAIRE.

نحن نطلب تعيين وزير يعرف حقائق الزراعة.

Djamel Belaid - Mardi 24 décembre 2019

Malgré de réels progrès, sous l'ère Bouteflika, l'agriculture nationale a été l'objet de nombreux dysfonctionnements. Dans le cadre du Hirak, il est proposé aux agronomes, techniciens, agriculteurs et membres des filières agricoles et agro-alimentaires d'élaborer une plate-forme de revendications. Nous proposons cette ébauche comme base de discussion.

Nous signataires, demandons:

**CONCERNANT LE MINISTERE DE  
L'AGRICULTURE**

-que, de part sa formation et son expérience antérieure, le poste de Ministre de l'Agriculture soit confié à une personnalité disposant d'une réelle connaissance des questions agricoles,

-que soit créée une académie de l'agriculture, lieu de réflexion sur les stratégies de développement agricole à mettre en oeuvre dans le pays,

-qu'au niveau des instituts techniques soient créés des conseils scientifiques ouverts aux professionnel et aux universitaires,

**IMPOTS ET SUBVENTIONS**

-que les subventions agricoles soient limitées à un certain seuil afin de permettre à l'agriculture familiale de profiter des moyens de l'Etat,

-que soit instauré un impôt agricole pour les revenus agricoles les plus élevés,

-que les méga-projets agricoles soient limités, voire interdits,

**RESSOURCES HYDRIQUES NATIONALES**

-que tout projet de développement agricole tienne compte d'une gestion raisonnée des ressources hydriques de surface ou souterraine, notamment dans le sud du pays,

-que soit encouragée la petite hydraulique,

**ALIMENTATION DE LA POPULATION**

-que pour l'alimentation de la population en protéines soit plus pris en considération les protéines végétales,

-que des aides financières soient accordées à des

projets visant à utiliser plus de protéines dans l'alimentation (laits végétaux, farines et pâtes alimentaires incorporant des légumes secs, substituts de viandes, ...),

**ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES**

-que soient autorisés des syndicats agricoles libres en dehors de la tutelle de l'UNPA,

-que soit facilité la création d'organisation professionnelles agricoles et que des aides multiples leur soient accordées dont des postes budgétaires pour le recrutement de techniciens de terrain,

**COOPERATIVES AGRICOLES**

-que soit facilitée la création de coopératives agricoles par des dispositions législatives, fiscales et financières,

-qu'à côté des CCLS soient autorisées des coopératives paysannes de collecte et d'approvisionnement,

**ENTREPRISES DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE**

-que la valeur ajoutée tirée de la transformation des produits agricoles soit équitablement répartie,

-que les entreprises de ce secteur développent la contractualisation et des services d'appui technique aux producteurs,

-que pour les moulins privés les plus professionnels soit accordé la possibilité de collecter des céréales directement auprès des agriculteurs,

-que les CCLS soient autorisées à investir dans la transformation des céréales,

**CEREALES ET LEGUMES SECS**

-que pour le développement de la production des céréales et légumes secs soient mis en oeuvre les récents progrès agronomiques: semis direct, fertilisation localisée, variétés adaptées au milieu semi-aride, désherbage mécanique.

**FONCIER AGRICOLE ET STATUTS DES EXPLOITATIONS**

-que soit instauré un statut du fermage sécurisant l'activité des agriculteurs louant des terres aux propriétaires et ayant droit,

-que soient développées les formes juridiques adaptées à la transmission des exploitations entre génération de façon à éviter le morcellement des terres,

#### MACHINISME AGRICOLE

-que soit créé un cluster de machinisme agricole regroupant les producteurs et importateurs de matériel agricole,

-que les petits fabricants nationaux de matériel soient encouragés dans leur activité.

## Nourrir 40 millions d'Algériens ?

### Comment aller vers plus d'auto-suffisance alimentaire?

#### Nourrir 40 millions d'Algériens ?

Djamel BELAID.

6/03/2019

Les dernières manifestations qu'a connu l'Algérie ont concerné l'éventuel 5ème mandat du président Bouteflika. Si les prix du pétrole venaient encore à baisser, ces prochaines années, dans les rues d'Alger, il faudrait s'attendre à des émeutes de la faim. Certes l'agriculture locale a fait l'objet de notables progrès, mais pour de nombreux aliments de base: céréales, lait, huile ou sucre le recours aux importations<sup>41</sup> reste de mise. Comment nourrir 40 millions d'Algériens?

#### UNE SITUATION INQUIETANTE

En 2019, c'est une population de 40 millions d'habitants que l'agriculture locale doit nourrir. Or, avec la récente remontée du taux de natalité, ce sont 1 million de bouches à nourrir qui s'ajoutent chaque année. Si en 1962, pour chaque habitant, on comptait 1 hectare de terres agricoles, ce ratio est aujourd'hui tombé à 0,2 hectares. La majorité de la population vivant à moins de 10, km du littoral, la pression urbaine est forte sur les terres les plus fertiles. Ainsi, la Mitidja, autrefois pays des oranges est aujourd'hui rongée par le béton.

Avec le réchauffement climatique, les terres de l'intérieur du pays ont vu la moyenne des précipitations baisser de 50 à 100 mm. Les terres sont par ailleurs menacées par l'érosion et la désertification. Dans le grand sud la mise en valeur n'est possible que grâce à l'eau puisée en continu dans les nappes préatiques. Si ces réserves en eau sont considérables, elles n'en demeurent pas moins non renouvelables. Et le sel contenu dans ces eaux fossiles stérilise peu à peu les sols obligeant les agriculteurs à déplacer leurs pivots d'irrigation tous les 4-5 ans.

#### NOURRIR LES HOMMES ET LES ANIMAUX

Dès les premiers mandats du président Bouteflika, l'agriculture est redevenue une priorité nationale. Avec le Programme National de Développement Agricole, la décennie écoulée s'est traduite par une forte augmentation des sommes allouées à l'agriculture - plusieurs dizaines de milliards de dollars. En 2009, sur ordre du président Bouteflika, les banques avaient reçu l'ordre d'effacer les dettes des agriculteurs. Au secteur agricole, il faut rajouter les budgets du secteur hydraulique qui ont permis la construction de dizaines de

barrages permettant de retenir 6,5 mètres milliards de mètres cubes d'eau.

La manne pétrolière a également concerné le secteur de l'agro-transformation. Elle a permis l'émergence de grands groupes tels Cevital dirigé par le médiatique Issad Rebrab, Benamor ou Metidji. Aux capitaux privés sont parfois venus s'agréger des capitaux venus du Moyen-Orient ou de France.

Ainsi dopées aux subventions, les productions de céréales, légumes, lait, huile et viandes ont connu de notables augmentations. L'actuel ministre de l'agriculture, Mr Abdelkader Bouazghi ne rate jamais l'occasion de rappeler que la production agricole a augmenté atteignant une valeur estimée à 30 milliards de dollars. Néanmoins, les importations de céréales et de lait en poudre représentent encore 60% des importations de produits alimentaires.

L'arrêt des importations a également encouragé les producteurs: c'est le cas de l'ail ou de la tomate industrielle. Ainsi, aujourd'hui le pays est autosuffisant en pomme de terre et en ail. Des productions primeurs sont mêmes exportées vers la Russie ou le Qatar.

Face à la fonte vertigineuse des réserves de change<sup>42</sup>, l'exportation des produits agricoles est même vue comme un possible palliatif au pétrole. Mais les chiffres sont cruels. L'an passé les exportations agricoles ont atteint 57 millions de dollars alors que les rentrées pétrolières sont actuellement de l'ordre de 30 milliards de dollars. Pour l'opinion publique les exportations représentent un atout, l'idée est de faire aussi bien que le Maroc voisin. Et chacun de rappeler l'époque de "l'Algérie grenier de Rome". Ainsi, la chambre d'agriculture d'El Oued s'enorgueillit d'avoir inauguré une chaîne logistique permettant des exportations de dattes par avion.

Mais, avec l'augmentation du niveau de vie, il faut compter avec une évolution du mode de consommation alimentaire. Ces dernières années, la demande en viande et produits laitiers s'est considérablement accrue. Aussi de plus en plus de superficies sont aujourd'hui consacrées à la production d'orge et de fourrages. En Algérie, pays semi-aride, avant de nourrir les hommes, on nourrit les animaux.

<sup>41</sup> Les importations de produits alimentaires ont atteint 4,59 milliards de dollars entre janvier et fin juin 2018 contre 4,43 milliards durant la même période de 2017, soit une hausse de 3,45%.

<sup>42</sup> Devant les députés, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a indiqué le 23 décembre dernier que les réserves de change du pays étaient de 82 milliards de dollars fin novembre contre 97 milliards de dollars fin 2017.

## L'AGRICULTURE DES POSSIBLES

Si au sud, les réserves limitées en eau font de l'actuel développement agricole un pari douteux, plus au nord existent de réelles réserves de productivité. Un bon nombre d'hectares restent en jachère du fait de pratiques dépassées. L'irrigation d'appoint reste balbutiante. Quant à l'appui technique, bien que l'agro-fourriture fait une percée remarquable, il reste le plus souvent aux mains d'administratifs. Si les lois sur les associations ont permis l'émergence de chambres d'agriculture celles-ci sont trop souvent vues comme des passages obligés pour recevoir des subventions. Dans le domaine céréalier, il n'existe pas de coopératives paysannes assurant l'encadrement des producteurs et la valorisation de leurs productions. Quant au fermage, il est inexistant. Un propriétaire désirant louer ses terres ne peut le faire légalement.

Depuis peu de nombreuses fermes pilotes font l'objet de partenariats public-privé. Ce système a notamment permis le développement rapide d'une arboriculture moderne.

Les partenariats concernent également les capitaux étrangers. Des investisseurs américains sont actuellement associés à la production de lait et de céréales à Brézina. Danone a racheté une laiterie locale et s'active dans les produits laitiers. L'amont et l'aval sont également concernés: l'entreprise Sola (Espagne)

construit des semoirs à Sidi Bel-Abbès alors que Galucho (Portugal) produit du matériel aratoire. La filiale Sanders du groupe français Avril fabrique des aliments du bétail à Aïn Defla alors qu'une autre filiale produit de la mayonnaise.

Effet de la loi 51-49% sur les investissements? En tout cas la participation des entreprises françaises reste prudente et cela malgré le patient travail de Bernard Emié, le précédent ambassadeur de France en Algérie. Ce dernier n'a jamais ménagé sa peine pour renforcer les liens avec les agro-transformateurs locaux (Grands Crus de l'Ouest ou Groupe Metidji). Face au forcing des entreprises, chinoises, turques ou russes (blés de la mer Noire), les entreprises françaises ont des positions privilégiées du fait de la proximité géographique et culturelle. Sauront-elles être au rendez-vous?